

# Profil statistique des artistes et des travailleurs culturels au Canada

## Fondé sur l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et l'Enquête sur la population active

### Regards statistiques sur les arts

Vol. 12 No 2

Préparé par Kelly Hill  
Traduction par Gilbert Bélisle

© Hill Stratégies Recherche Inc., octobre 2014  
ISBN 978-1-926674-33-9 ; série Regards statistiques ISSN 1713-3556

Rapport financé par le ministère du Patrimoine canadien, le Conseil des arts du Canada et le Conseil des arts de l'Ontario



Canadian  
Heritage

Patrimoine  
canadien



Canada Council  
for the Arts

Conseil des arts  
du Canada



**ONTARIO ARTS COUNCIL**  
**CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO**

an Ontario government agency  
un organisme du gouvernement de l'Ontario

## Table des matières

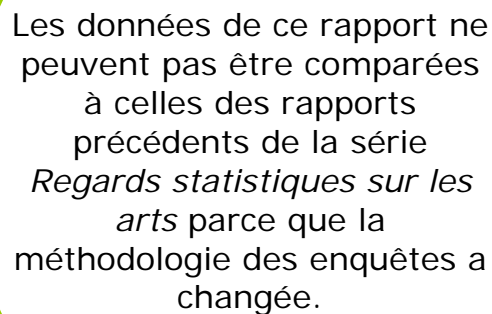
Résumé.....	1
Section 1 : Introduction .....	8
Section 2 : Nombre d'artistes et de travailleurs culturels en 2011 .....	15
Section 3 : Caractéristiques démographiques des artistes et des travailleurs culturels.....	19
Section 4 : Caractéristiques du travail professionnel des artistes et des travailleurs culturels.....	26
Section 5 : Revenu et gains des artistes et travailleurs culturels .....	31
Section 6 : Évolution du nombre d'artistes et de travailleurs culturels entre 1989 et 2013.....	48
Annexe : Description des professions artistiques et liste des professions culturelles .....	50

## Résumé

Il y a 136 600 artistes au Canada qui ont consacré plus de temps à leur art qu'à toute autre activité en mai 2011 (période de collecte des données de l'Enquête nationale auprès des ménages). En nombre, les artistes constituent 0,78 % de l'ensemble de la population active du Canada. Autrement dit, au Canada, une personne active sur 129 est un artiste.

Le nombre d'artistes actifs (136 600) est légèrement supérieur au nombre de personnes actives dans le secteur de la construction d'automobiles (133 000) et légèrement inférieur à la population active du secteur des services publics (149 900) et du secteur des télécommunications (158 300).

Aux fins de ce rapport, les artistes sont répartis en neuf groupes de professions, le premier en importance étant les musiciens et chanteurs (33 800 personnes, soit 25 % des 136 600 artistes), suivi des auteurs et écrivains (25 600, ou 19 %), des producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (23 000, ou 17 %), des artistes visuels (15 900, ou 12 %), des artisans (13 100, ou 10 %), des acteurs et comédiens (9 400, ou 7 %), des danseurs (8 100, ou 6 %), des autres artistes de la scène (4 400, ou 3 % – cette catégorie comprend les artistes de cirque, les magiciens, les mannequins, les marionnettistes et les autres artistes non classés ailleurs), et des chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (3 400, ou 2 %).



Les données de ce rapport ne peuvent pas être comparées à celles des rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts* parce que la méthodologie des enquêtes a changée.

Ce sont là quelques-unes des principales conclusions de *Profil statistique des artistes et des travailleurs culturels au Canada*, le 42<sup>e</sup> rapport de la série *Regards statistiques sur les arts*. Cette étude propose un examen approfondi des artistes au Canada à partir des données collectées par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM) et des données historiques de l'Enquête sur la population active (EPA). Le rapport examine le nombre d'artistes, certaines de leurs caractéristiques démographiques, leur revenu et l'évolution de leur nombre. Le rapport propose des renseignements semblables pour les travailleurs culturels ainsi que des comparaisons avec l'ensemble de la population active du Canada.

Suite aux changements importants à la méthodologie entre le recensement de 2006 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les données de ce rapport ne peuvent pas être comparées à celles des rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts*. Les prochains rapports de cette série examineront les artistes par province et région.

### *Presque 700 000 travailleurs culturels*

Il y a 671 100 personnes dans les professions culturelles, ce qui correspond à 3,82 % de la population active du pays. Au Canada, un travailleur sur 26 est un travailleur culturel. Les travailleurs culturels comprennent les Canadiennes et les Canadiens qui ont été classés dans 50 codes de professions comprenant des professions à vocation patrimoniale (comme les bibliothécaires, commissaires et archivistes), des professions culturelles (comme les graphistes, imprimeurs, réviseurs, traducteurs et architectes) et neuf professions artistiques.

Le nombre de travailleurs culturels (671 100) est plus de deux fois et demie plus élevé que la population active du secteur immobilier (254 200), environ deux fois la population active des fermes (339 400), et légèrement moins que la population active du secteur du commerce de gros (733 500).

Nous signalons aux lecteurs une différence conceptuelle entre l'estimation du nombre de travailleurs culturels du présent rapport et les estimations récentes du Compte satellite de la culture du Canada (CSC). L'estimation du présent rapport est fondée sur les professions, tandis que les estimations du rapport du CSC sont basées sur les industries culturelles et les produits culturels. En plus d'utiliser une méthodologie différente, les estimations du CSC diffèrent sur le plan de l'année de référence et la source de données.

### *Autres données essentielles : des emplois multiples et des taux élevés de travail autonome chez les artistes*

Voici quelques autres données essentielles au sujet des artistes et des travailleurs culturels :

- Les artistes sont beaucoup plus enclins à avoir plusieurs emplois que les autres travailleurs. En 2011, 11 % des artistes ont déclaré avoir eu au moins deux emplois contrairement à 7 % des travailleurs culturels et à seulement 5 % de l'ensemble de la population active.
- L'incidence de travail autonome chez les artistes est beaucoup plus élevée que celle de l'ensemble de la population active. Les deux enquêtes produisent des estimations très différentes de l'incidence de travail autonome chez les artistes : elle serait de 51 % selon l'ENM et de 70 % selon l'EPA. Ces chiffres sont beaucoup plus élevés que celles dans l'ensemble de la population active : 11 % selon l'ENM, 15 % selon l'EPA.
- En moyenne, les artistes travaillent moins de semaines par année que les autres travailleurs. En 2010, 70 % des artistes ont travaillé presque toute l'année (de 40 à 52 semaines), contrairement à 77 % des travailleurs culturels et à 78 % de l'ensemble de la population active. De plus, deux fois plus d'artistes que de travailleurs dans l'ensemble de la population active ont déclaré avoir travaillé à temps partiel en 2010 (40 % c. 19 %).
- Les femmes constituent 51 % des artistes et 50 % des travailleurs culturels, mais seulement 48 % de la population active du Canada.
- Les artistes ont tendance à être plus âgés que l'ensemble de la population active : le pourcentage de jeunes de 25 ans et moins parmi les artistes est inférieur à celui de

l'ensemble de la population active (12 % c. 14 %), tandis que chez ceux de 55 ans et plus, le contraire est vrai (25 % c. 19 %).

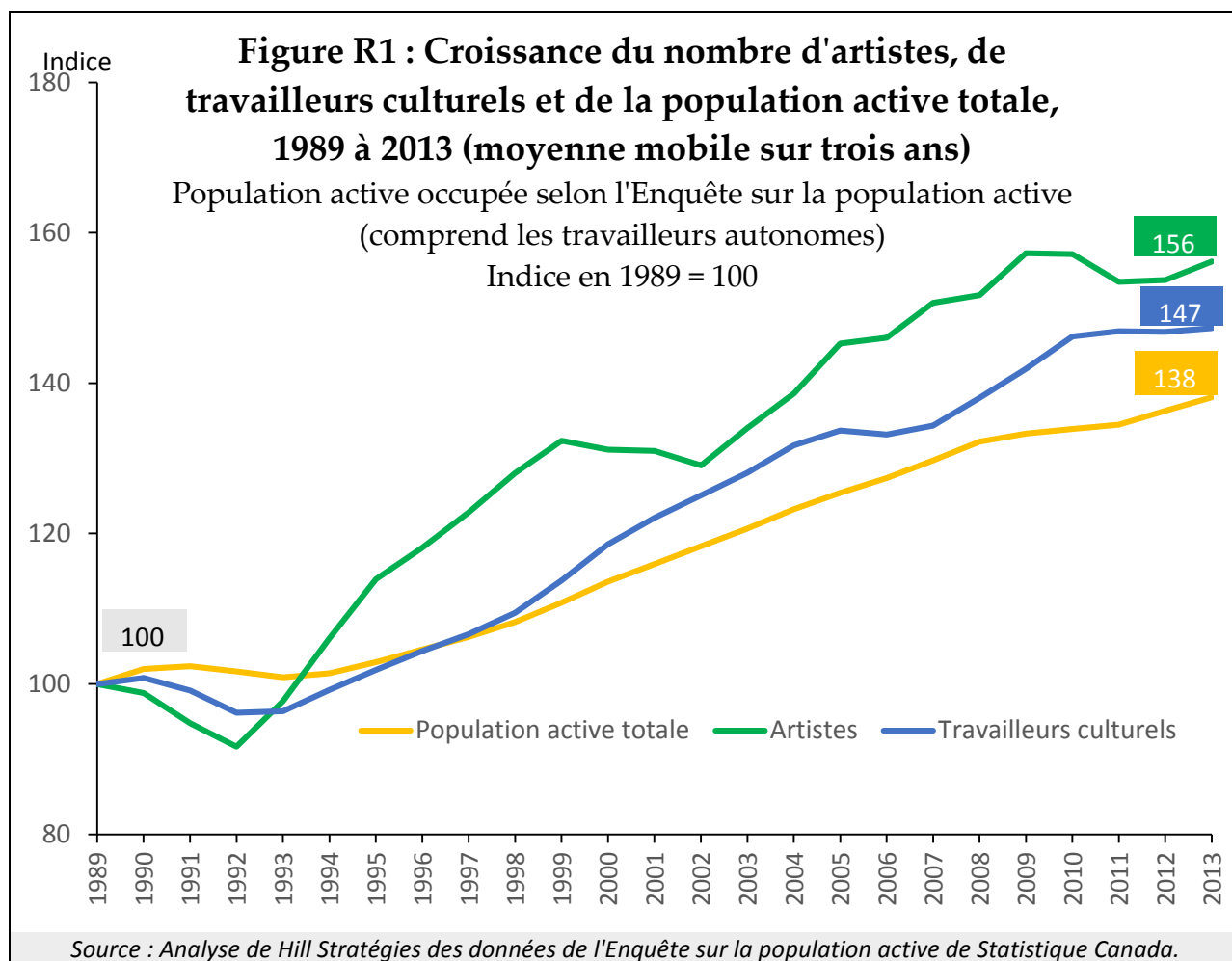
- La répartition des travailleurs culturels selon l'âge est assez comparable à celle de l'ensemble de la population active du Canada, mais il y a plus de travailleurs culturels de 25 à 34 ans et moins en bas de 25 ans.
- Le nombre d'artistes et de travailleurs culturels au Canada qui ont fait des études supérieures est nettement plus élevé que pour l'ensemble de la population active. Le pourcentage d'artistes titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur (44 %) est presque le double du pourcentage de l'ensemble de la population active (25 %), tandis que 38 % des travailleurs culturels ont un baccalauréat ou plus.
- Les 104 700 artistes qui parlent l'anglais le plus souvent à la maison constituent environ trois quarts de tous les artistes au Canada (77 %), ce qui est un peu plus que le pourcentage équivalent de travailleurs culturels (71 %) et de la population active (69 %). Les personnes qui parlent le français ou une langue non officielle le plus souvent à la maison sont quelque peu sous-représentées parmi les artistes comparativement aux autres travailleurs.
- Les 3 700 artistes autochtones constituent 2,7 % de tous les artistes, ce qui est semblable au pourcentage de personnes autochtones dans des professions culturelles (2,4 %) et légèrement inférieur à celui de l'ensemble de la population active (3,3 %).
- Les 17 400 artistes de minorités visibles représentent 13 % de tous les artistes, ce qui est inférieur au pourcentage de Canadiens de minorités visibles dans des professions culturelles (15 %) et dans l'ensemble de la population active (18 %).
- Les 28 000 artistes immigrants constituent environ un cinquième de tous les artistes (21 %), soit exactement le même pourcentage que dans les professions culturelles et grosso modo le même que dans l'ensemble de la population active (22 %). Cinq pour cent des artistes (6 900 personnes) ont immigré entre 2001 et 2011, comparé à 6 % des travailleurs culturels et 7 % de l'ensemble de la population active.
- 4,6 % de l'ensemble de la population active a indiqué qu'ils étaient souvent limités dans les activités qu'ils pouvaient faire par une condition physique, un état mental ou un problème de santé. Essentiellement le même pourcentage d'artistes (4,9 %, ou 6 800 artistes) et de travailleurs culturels (4,0 %, ou 27 100 personnes) ont indiqué que leurs activités étaient souvent limitées.

**La croissance du nombre d'artistes est supérieure à celle de l'ensemble de la population active**

L'Enquête sur la population active propose des estimations historiques du nombre d'artistes et de travailleurs culturels. Compte tenu de la taille relativement petite de l'échantillon de l'EPA lorsqu'il est question de petits groupes de populations (comme les artistes et les travailleurs culturels), il y a une volatilité inexplicable considérable d'une année à l'autre dans les estimations basées sur l'EPA. Afin d'éliminer ces fluctuations irrégulières, le présent rapport fournit des estimations historiques à l'aide de moyennes mobiles sur trois ans. Les données historiques de l'EPA sont disponibles pour les années 1987 à 2013, et les moyennes mobiles sur trois ans sont fournies pour 1989 à 2013.

Un indice a dû être calculé pour comparer la croissance du nombre d'artistes, de travailleurs culturels et de l'ensemble de la population active. L'indice a été réglé à 100 en 1989 pour chaque groupe.

Comme l'indique la figure R1, il y avait 56 % plus d'artistes en 2013 qu'en 1989. Cette progression est très supérieure à celle de l'ensemble de la population active (croissance de 38 % entre 1989 et 2013). Le nombre de travailleurs culturels a augmenté de 47 % entre 1989 et 2013.

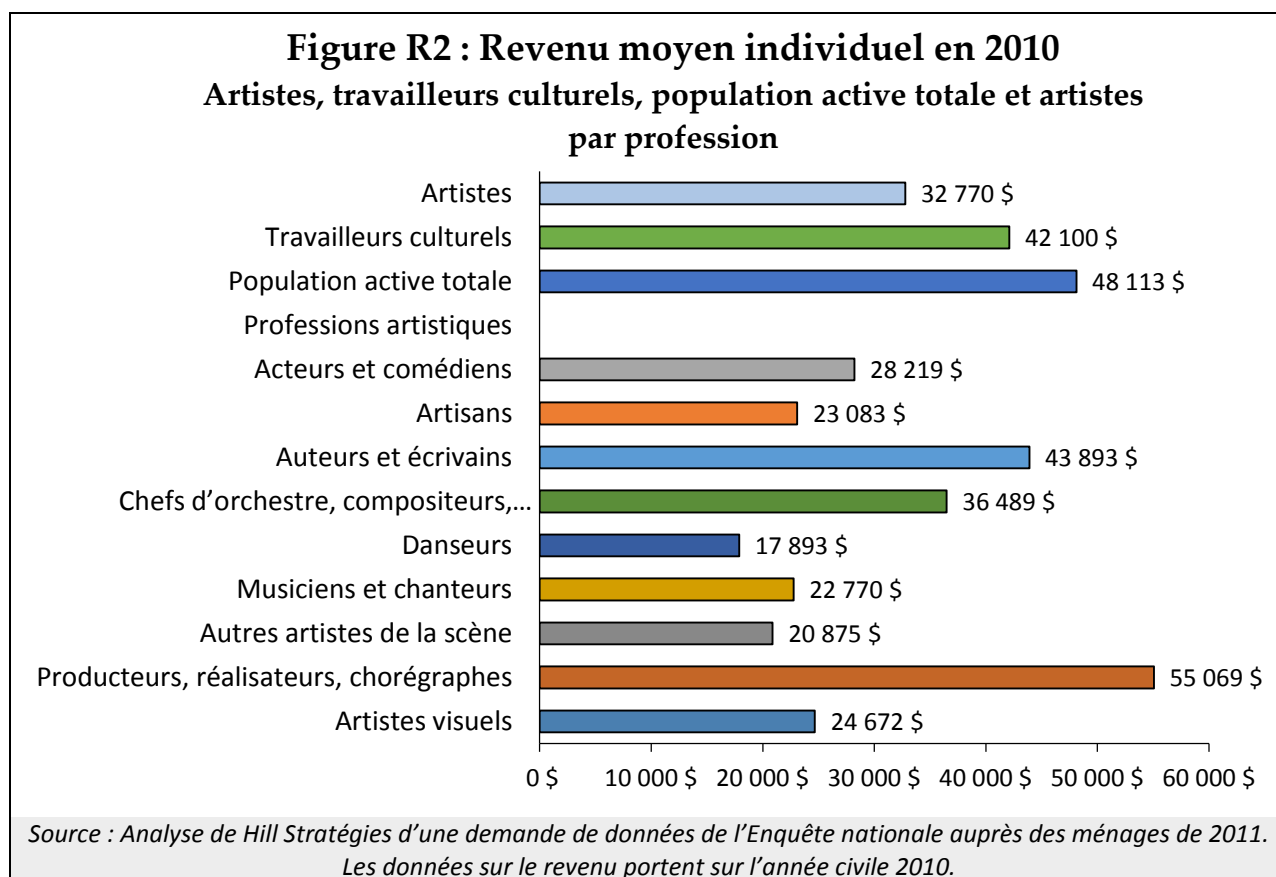


**Le revenu moyen des artistes est 32 % de moins que celui des autres travailleurs**

Côté revenu, le rapport constate que le revenu moyen individuel des 136 600 artistes du Canada est de 32 800 \$, un montant qui est 32 % inférieur au revenu moyen de l'ensemble de la population active (48 100 \$). Le revenu moyen des travailleurs culturels est de 42 100 \$ (12 % de moins que l'ensemble de la population active).

La figure R2 démontre que, dans deux professions artistiques, le revenu moyen des artistes est inférieur au seuil de faible revenu pour une personne célibataire habitant dans une collectivité de 500 000 personnes ou plus (22 600 \$). C'est le cas des danseurs (17 900 \$) et des autres artistes de la scène (20 900 \$). Dans deux autres professions artistiques, le revenu moyen est légèrement supérieur au seuil de faible revenu : les musiciens et des chanteurs (22 800 \$) et les artisans (23 100 \$).

Seul le groupe « producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé » a un revenu moyen supérieur à celui de de l'ensemble de la population active (55 100 \$ c. 48 100 \$).



### *Les gains moyens des artistes sont peu élevés*

Le revenu d'emploi moyen (les « gains » provenant des salaires et traitements ainsi que le revenu net tiré du travail autonome) des artistes est de 27 600 \$, alors que celui de l'ensemble de la population active est de 45 400 \$, un écart de 39 %. Les gains moyens des travailleurs culturels (39 100 \$) sont 14 % inférieurs à ceux de l'ensemble de la population active (45 400 \$).

Les femmes artistes gagnent beaucoup moins que leurs homologues masculins. L'écart entre les gains des hommes et des femmes artistes est égal à l'écart que l'on constate dans l'ensemble de la population active :

- En moyenne, une artiste gagne 22 600 \$, 31 % de moins qu'un artiste (32 900 \$).
- Du côté des travailleurs culturels, les femmes gagnent en moyenne de 34 100 \$, 23 % de moins que les hommes (44 000 \$).
- Dans l'ensemble de la population active, les femmes gagnent en moyenne 31 % de moins que les hommes (36 800 \$ c. 53 300 \$).

L'examen du niveau d'instruction révèle que l'écart de revenu le plus marqué entre les artistes et la population active totale se constate chez ceux qui ont fait le plus d'études. Les artistes qui ont fait des études universitaires de premier cycle et plus gagnent en moyenne 30 300 \$, soit 55 % de moins que tous les travailleurs ayant le même niveau d'instruction (66 500 \$).

### *Remarques sur la méthodologie*

- Les individus sont classés dans la profession où ils ont travaillé le plus d'heures au cours de la semaine de référence. S'ils n'ont pas travaillé au cours de la semaine de référence, ils sont classés selon l'emploi qu'ils ont le plus occupé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Les personnes qui ont consacré plus de temps à un autre emploi qu'à leurs activités artistiques pendant la semaine de référence sont dénombrées dans l'autre emploi.
- À moins d'indication contraire, les données du rapport sont basées sur la population active expérimentée, ce qui comprend les personnes qui, pendant la semaine de référence de l'ENM, étaient occupées et les chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011.
- Les personnes qui ont un emploi ainsi que celles qui travaillent à leur propre compte sont dénombrées pour chaque profession.
- Les artistes qui enseignent dans des établissements postsecondaires, secondaires ou élémentaires sont classés en tant qu'enseignants ou professeurs et sont donc exclus du dénombrement des artistes. Les enseignants et instructeurs dans certains milieux (comme les écoles d'art privées, les académies et les conservatoires) sont inclus dans les professions artistiques.
- Les données sur le revenu collectées par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 correspondent au revenu gagné en 2010, l'année civile complète la plus récente.
- Les sources de revenu comprennent les salaires et traitements, le revenu net tiré du travail autonome, le revenu de placements, les pensions de retraite, les autres sources de revenu et les paiements de transfert des gouvernements.

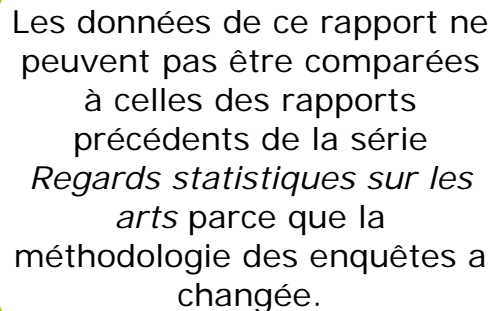


- Les données sur le revenu d'emploi (que ce rapport appelle parfois « gains ») comprennent les salaires et traitements ainsi que le revenu net tiré du travail autonome.
- Les données sur les gains comprennent les montants provenant de tous les emplois et du travail autonome en 2010, et non seulement de l'emploi auquel le répondant a consacré le plus d'heures au cours de la semaine de référence. Dans certains cas, l'emploi que l'on avait en 2010 (l'année des données sur le revenu) n'était pas celui où l'on avait le plus travaillé au cours de la semaine de référence de l'ENM (du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2011, la base des classifications par profession).
- Les subventions de projets des artistes ne figurent pas dans le revenu d'emploi, mais elles figurent dans les autres sources de revenu.
- Les données sur les professions portent sur les Canadiens de 15 ans et plus.

## **Section 1 : Introduction**

Cette étude propose un examen approfondi des artistes au Canada à partir des données collectées par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (ENM) et des données historiques de l'Enquête sur la population active (EPA). Le rapport examine l'évolution du nombre d'artistes, certaines de leurs caractéristiques démographiques et leur revenu. Il propose également des renseignements semblables pour les travailleurs culturels et l'ensemble de la population active.<sup>1</sup>

Suite aux changements importants à la méthodologie entre le recensement de 2006 et l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les données de ce rapport ne peuvent pas être comparées à celles des rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts*. Les rapports précédents étaient basés sur les données du formulaire long du recensement (un recensement obligatoire de 20 % des ménages). L'Enquête nationale auprès des ménages est une enquête à participation volontaire auprès de 30 % des ménages<sup>2</sup>.



Les données de ce rapport ne peuvent pas être comparées à celles des rapports précédents de la série *Regards statistiques sur les arts* parce que la méthodologie des enquêtes a changée.

Le passage à une enquête à participation volontaire a une incidence sur la fiabilité des données, ce qui a un effet sur l'analyse des données et les rapports qui en sont tirés. Ainsi, il y a moins de données détaillées fiables au sujet des artistes dans l'ENM que dans le recensement complet, notamment pour les petites régions géographiques et les petits groupes démographiques<sup>3</sup>.

En plus de la modification de la méthodologie de collecte des données, la population mère analysée dans ce rapport diffère de celles des rapports précédents. Ce rapport examine la population active expérimentée, qui comprend toutes les personnes qui ont travaillé en tant qu'artistes pendant la semaine de référence de l'ENM ou qui ont travaillé en tant qu'artistes plus qu'à tout autre titre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Dans les rapports précédents, le nombre total d'artistes incluait ceux dans la population active expérimentée ainsi que ceux qui n'étaient pas dans la population active au moment de l'enquête, mais qui avaient travaillé depuis janvier de

---

<sup>1</sup> Dans ce rapport, l'ensemble de la population active fait référence à la population active expérimentée, ce qui comprend les personnes au travail (à un emploi salarié ou à son compte) pendant la semaine de référence de l'ENM ou ayant travaillé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

<sup>2</sup> En plus des modifications à la méthodologie de la collecte des données, le nombre total d'artistes donné par les rapports précédents reflétait la population active expérimentée et excluait ceux qui n'avaient pas déclaré de gains. Les données du présent rapport sont celles de la population active expérimentée sans cette exclusion. La population active expérimentée comprend tous ceux qui ont travaillé en tant qu'artiste au cours de la semaine de référence de l'ENM ou qui ont travaillé en tant qu'artiste plus qu'à toute autre profession depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

<sup>3</sup> Un rapport technique de Hill Stratégies renferme des détails significatifs au sujet de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active en tant que sources de données sur la situation des artistes au Canada. *Sources de données sur les artistes au Canada : Renseignements sur la méthodologie de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active*, Hill Stratégies., mai 2014, <http://www.hillstrategies.com/fr/content/sources-de-donn%C3%A9es-sur-les-artistes-au-canada>.

l'année précédente. Les rapports précédents excluaient également ceux n'ayant pas de revenu, contrairement au présent rapport qui ne place aucune restriction sur les revenus.

Tout en ayant un échantillon beaucoup plus petit que l'Enquête nationale auprès des ménages, l'Enquête sur la population active fournit une estimation raisonnable et historiquement comparable du nombre total d'artistes dans la population active occupée (y compris les travailleurs autonomes). L'analyse des données historiques de l'EPA couvre les années 1989 à 2013.

Ce rapport s'intéresse aux « professions artistiques », neuf professions qui ont leurs propres codes de profession de Statistique Canada :

- les acteurs et comédiens;
- les artisans;
- les auteurs et écrivains;
- les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
- les danseurs;
- les musiciens et chanteurs;
- les autres artistes de la scène (comprend les artistes de cirque, les magiciens, les mannequins, les marionnettistes et les autres artistes non classés ailleurs);
- les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé;
- les artistes des arts visuels (selon Statistique Canada, les « peintres, sculpteurs et autres artistes visuels »).

À moins d'indication contraire, les données du rapport sont basées sur la population active expérimentée. Pour l'Enquête nationale auprès des ménages, la population active expérimentée « désigne les personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées et les chômeurs qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011<sup>4</sup> ».

Le rapport trace le portrait pancanadien de nos artistes. D'autres rapports de la série *Regards statistiques sur les arts* examineront la situation des artistes dans les provinces et les régions.

La classification des artistes dans l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active doit être comprise à la lumière des considérations suivantes :

- Les individus sont classés dans la profession où ils ont travaillé le plus grand nombre d'heures au cours de la semaine de référence. Les personnes qui ont consacré plus de temps à un autre emploi qu'à leurs activités artistiques pendant la semaine de référence sont dénombrées dans l'autre emploi.

---

<sup>4</sup> Dictionnaire de l'ENM, Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop031-fra.cfm>, consulté le 6 août 2014.

- Le dénombrement des professions comprend les personnes qui ont un emploi et celles qui travaillent à leur propre compte.
- Les artistes qui enseignent dans des établissements postsecondaires, secondaires ou élémentaires sont classés en tant qu'enseignants ou professeurs et sont donc exclus du dénombrement des artistes. Les enseignants et instructeurs dans certains milieux (comme les écoles d'art privées, les académies et les conservatoires) sont inclus dans les professions artistiques.
- Les artistes peuvent travailler dans n'importe quel secteur de l'économie, et non seulement au sein d'organismes culturels.
- Les données sur le revenu collectées par l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 correspondent au revenu gagné en 2010, l'année civile complète la plus récente.
- Les sources de revenu comprennent les salaires et traitements, le revenu net tiré du travail autonome, le revenu de placements, les pensions de retraite, les autres sources de revenu et les paiements de transfert des gouvernements.
- Les données sur le revenu d'emploi (que ce rapport appelle parfois « gains ») comprennent les salaires et traitements ainsi que le revenu net tiré du travail autonome.
- Les données sur les gains comprennent les montants provenant de tous les emplois et du travail autonome en 2010, et non seulement de l'emploi auquel le répondant a consacré le plus d'heures au cours de la semaine de référence. Dans certains cas, l'emploi que l'on avait en 2010 (l'année des données sur le revenu) n'était pas celui où l'on avait le plus travaillé au cours de la semaine de référence de l'ENM (du 1<sup>er</sup> au 7 mai 2011, la base des classifications par profession<sup>5</sup>).
- Les subventions de projets des artistes ne figurent pas dans le revenu d'emploi, mais elles figurent dans les autres sources de revenu.
- Les données sur les professions portent sur la population canadienne de 15 ans et plus.

### *Choix de neuf professions artistiques*

Dans ce rapport, l'expression « artistes » désigne les hommes et les femmes de 15 ans et plus qui se retrouvent dans neuf groupes professionnels. Ces groupes professionnels sont reconnus comme étant artistiques lors de discussions avec des représentants du secteur des arts avant l'analyse des données du recensement de 2001. Ces neuf groupes professionnels ont été confirmés en tant que professions prioritaires pour la série *Regards statistiques sur les arts* au cours de discussions entre Hill Stratégies, le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts de l'Ontario, et le ministère du Patrimoine canadien<sup>6</sup>.

Comme l'explique un document de recherche de 1999 du Conseil des arts du Canada (*Les artistes au sein de la population active*), ces neuf professions ont été jugées comme étant artistiques en fonction de deux grands critères : 1) la nature artistique des professions, selon leurs titres et

<sup>5</sup> Pour plus de renseignements sur les mesures de la population active dans l'Enquête nationale auprès des ménages, consultez <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011007-fra.cfm>.

<sup>6</sup> On a envisagé d'inclure d'autres groupes professionnels, tels que les photographes, dans l'analyse, mais un examen détaillé a révélé qu'une grande majorité des photographes recensés travaillaient comme photographes commerciaux, ce qui limiterait l'utilité d'inclure les photographes dans l'analyse.

descriptions<sup>7</sup>; et 2) les types d'artistes professionnels les plus courants qui ont la possibilité de solliciter des fonds des divers conseils des arts. Même si les catégories professionnelles des données de Statistique Canada ne sont pas aussi précises et détaillées que les types d'artistes admissibles aux subventions des conseils des arts, il y a de nombreuses similarités.

### *Analyse de la qualité des données de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active*

Le questionnaire complet maintenant abandonné du recensement collectait des données professionnelles détaillées sur les artistes, permettant d'extraire des informations sociodémographiques et géographiques. L'Enquête nationale auprès des ménages, une nouvelle enquête nationale avec presque le même contenu que l'ancien questionnaire complet du recensement, est maintenant une source de données sur les professions des artistes.

Le questionnaire complet du recensement était un recensement obligatoire de 20 % des ménages. L'ENM de 2011 était une enquête à participation volontaire auprès de 30 % des ménages. Le passage à une enquête à participation volontaire a une incidence sur la fiabilité des données, ce qui a un effet sur l'analyse des données et les rapports qui en sont tirés.

Un rapport technique de Hill Stratégies renferme des détails importants au sujet de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active en tant que sources de données sur la situation des artistes au Canada<sup>8</sup>. Voici les principales conclusions de ce rapport technique :

- Ni l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) ni l'Enquête sur la population active (EPA) n'est une source idéale de données sur les artistes. Toutefois, ces deux enquêtes renferment de précieux renseignements.
- Bien que les données de l'ENM soient moins fiables que celles du questionnaire complet du recensement, elles demeurent néanmoins une source précieuse de renseignements que l'on peut utiliser pour examiner la vie professionnelle des artistes.
- Il faut accorder une attention particulière à la fiabilité des données provenant uniquement de l'EPA ou de l'ENM. Dans la mesure du possible, il faut utiliser les deux sources (et les vérifier l'une contre l'autre) afin d'accroître la confiance dans les données.
- L'échantillon de l'ENM est beaucoup plus grand, mais il a un taux de réponse très inférieur à celui de l'EPA. Environ 4,5 millions de ménages ont été sélectionnés au Canada pour l'Enquête nationale auprès des ménages, ce qui correspond à environ un tiers de tous les ménages. Avec un taux de réponse de 68,6 %, le nombre réel de répondants serait d'environ 3,1 millions. L'EPA mensuelle a un échantillon d'environ 56 000 ménages et collecte de l'information sur la population active d'environ 100 000 personnes. D'autres

---

<sup>7</sup> Les descriptions des neuf professions artistiques en annexe, ainsi que la liste des 50 professions culturelles, sont tirées de la Classification nationale des professions de 2006, <http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=12-583-X&lang=fra>.

<sup>8</sup> *Sources de données sur les artistes au Canada : Renseignements sur la méthodologie de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active*, Hill Stratégies., mai 2014, <http://www.hillstrategies.com/fr/content/sources-de-donn%C3%A9es-sur-les-artistes-au-canada>.

données utiles sur les artistes sont tirées des moyennes annuelles de l'EPA, qui bénéficie d'un échantillon beaucoup plus grand que l'EPA mensuelle.

- Selon les spécialistes rencontrés pour discuter de la qualité des données de l'ENM, « le risque de l'approche de la participation volontaire [de l'ENM] est que le biais de non-réponse peut être élevé. Les gens qui participent peuvent être différents de ceux qui ne participent pas ». De plus, le biais de non-réponse est « de par sa nature, inconnaissable ».
- Il y a eu de vastes changements dans de nombreuses estimations provenant de l'ENM de 2011 comparativement à celles produites par le questionnaire long du recensement de 2006 (p. ex. professions artistiques spécifiques, la plupart des provinces, territoires, et régions métropolitaines du recensement). Il est très improbable que ces changements soient tous des différences « réelles » dans les totaux. Par conséquent, les deux ensembles d'estimations ne doivent pas faire l'objet de comparaisons générales.
- Il n'y a pas de données détaillées au niveau géographique sur les artistes dans l'EPA ou l'ENM.
- La petite taille de l'échantillon de l'EPA limite la fiabilité des ventilations du nombre d'artistes. L'EPA ne publie pas de données pour des totaux inférieurs à 1 500 dans certaines juridictions (et moins de 500 dans les petites juridictions).
- L'EPA fournit la meilleure estimation des **tendances** du nombre total d'artistes au Canada. Les moyennes annuelles de l'EPA sont également plus récentes que le recensement aux cinq années ou l'ENM.
- Dans le recensement de 2006, pour qu'une estimation soit fiable, il fallait au moins 40 artistes. Pour l'ENM, en règle générale, il faut examiner des groupes d'au moins 500 à 1 000 artistes pour que les estimations soient fiables. Ce rapport ne renferme pas d'estimations sous 1 000 personnes.
- Compte tenu des résultats de l'analyse de la qualité des données, il semblerait que l'ENM sous-dénombrerait les artistes par rapport à l'EPA et les recensements des années passées<sup>9</sup>.
- Sous réserve des mises en garde précédentes, l'ENM pourrait fournir la plupart des données exigées par la série *Regards statistiques sur les arts*. Comme le fait remarquer Statistique Canada, la force de l'ENM est dans l'analyse des données détaillées des petites régions et des petits groupes de population. Par exemple, l'ENM convient bien aux analyses de la population active de petites régions, dans des professions, industries, groupes d'âge ou groupes spécifiques comme les populations autochtones ou immigrantes. L'ENM permet également de faire des analyses de la population active à l'aide d'autres variables sociodémographiques pertinentes comme le détail des études, du domaine d'études ou du revenu.

### ***Forces et contraintes du dénombrement d'artistes d'après l'Enquête nationale auprès des ménages***

Malgré de nombreuses contraintes dont notamment le risque de biais de non-réponse, l'ENM de 2011 est une de meilleures sources de renseignements sur les artistes au Canada<sup>10</sup>. L'ENM

---

<sup>9</sup> L'estimation d'artistes dans la population active occupée selon l'ENM de 2011 (128 300) est inférieure de 3 % à l'estimation de l'EPA de 2011 (132 300), tout en étant dans sa marge d'erreur.

<sup>10</sup> L'appartenance à une association d'artistes constitue une autre source de données possible. Cependant, il s'agirait d'une information incomplète, car seuls quelques artistes appartiennent à des associations. En outre, certains artistes membres d'une association pourraient ne pas être actifs en tant qu'artistes pendant une année particulière.

propose des estimations des professions basées sur une très vaste population de base : les 3,1 millions de ménages qui ont répondu à l'enquête.

En plus du risque du biais de non-réponse, le dénombrement des artistes selon l'ENM présente d'autres contraintes, notamment quant à la nature de la classification des professions, le moment où s'est déroulé l'ENM et l'importance accordée à l'emploi qui a occupé le plus d'heures du répondant au cours de la semaine visée par l'ENM.

L'absence d'une catégorie distincte pour les cinéastes et autres artistes médiatiques est une lacune de la classification des professions de Statistique Canada. Les catégories les plus apparentées sont les « producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé » (groupe qui comprend diverses formes artistiques), les « cadres de films et vidéo » (groupe qui ne fait pas partie des neuf professions artistiques) ainsi que les « peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels ».

Parmi les autres groupes professionnels ne correspondant pas parfaitement à la définition d'artiste, prenons le cas des auteurs et écrivains. Ce groupe ne se compose pas simplement de romanciers, poètes et autres écrivains « artistiques », mais aussi de rédacteurs de tout genre (sauf les journalistes) : « Les auteurs, les rédacteurs et les écrivains rédigent des livres, des scénarios, des scénarimages, des pièces de théâtre, des essais, des discours, des manuels, des devis et autres articles non journalistiques qui seront publiés ou présentés, après avoir fait les recherches nécessaires. Ils travaillent dans des agences de publicité, la fonction publique, de grandes entreprises, des cabinets d'experts-conseils, des maisons d'édition, des entreprises de multimédias ou de médias spécialisés et d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes ».

La période de l'ENM fait également problème. Le classement des professions est basé sur le travail auquel les répondants ont consacré le plus grand nombre d'heures pendant la semaine allant du dimanche 1<sup>er</sup> mai au samedi 7 mai 2011. Or, il s'agit d'une période de relâche pour de nombreuses initiatives artistiques. La saison de spectacles de nombreux organismes des arts de la scène va de l'automne au printemps. Ces saisons ont donc pu prendre fin avant la semaine du 1<sup>er</sup> mai, obligeant des artistes à se trouver un autre emploi pour la fin du printemps et l'été. D'autres organismes peuvent avoir une saison d'été qui n'est pas commencée au début de mai.

La préférence accordée à l'emploi auquel la personne a consacré le plus grand nombre d'heures exerce un effet sur le dénombrement de la population active de l'ENM. Pour beaucoup d'artistes, travailler à plusieurs emplois est une réalité quotidienne. Certains artistes ont pu consacrer plus d'heures à un autre emploi qu'à leur art au cours de cette semaine. On peut donc conclure que les projections basées sur l'ENM ont tendance à sous-estimer les nombres réels.

Les données de l'ENM comportent des contraintes très précises quant aux peuples autochtones. Le dénombrement de l'ENM a été interdit ou interrompu avant d'être complété dans 23 réserves

et établissements. De plus, dans 13 réserves du Nord de l'Ontario, « le dénombrement a été retardé à cause d'événements naturels (notamment des feux de forêt)<sup>11</sup> ».

### *Structure du rapport*

La [section 2](#) examine le nombre d'artistes et de travailleurs culturels au Canada et propose des comparaisons à d'autres secteurs de la population active. La [section 3](#) renferme une analyse des caractéristiques démographiques des artistes et des travailleurs culturels. La [section 4](#) explore les caractéristiques d'emploi comme la fréquence du travail autonome et le nombre d'heures de travail. La [section 5](#) examine les revenus et les gains des artistes et des travailleurs culturels. La [section 6](#) illustre l'évolution du nombre d'artistes et de travailleurs culturels au cours de la période 1989-2013, selon l'Enquête sur la population active. On trouvera à l'[annexe](#) les descriptions des neuf groupes de professions artistiques ainsi que la liste des 50 professions culturelles.

---

<sup>11</sup> *Profil de la population autochtone de l'ENM : À propos des données*, Statistique Canada, 2013, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/aprof/help-aide/about-appropos.cfm?Lang=F>, consulté le 26 février 2014.



## **Section 2 : Nombre d'artistes et de travailleurs culturels en 2011**

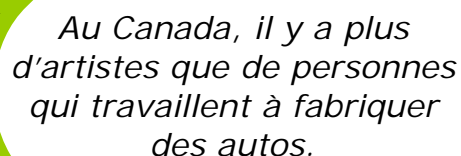
Cette section examine la taille de la population active artistique du Canada en se basant sur neuf professions :

- acteurs et comédiens;
- artisans;
- auteurs et écrivains;
- chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs;
- danseurs;
- musiciens et chanteurs;
- autres artistes de la scène;
- producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé;
- artistes des arts visuels.

On y trouvera également la taille de la population active du secteur culturel au Canada ainsi que des comparaisons avec l'ensemble de la population active.

En mai 2011, mois de la collecte des données de l'Enquête nationale auprès des ménages, 136 600 personnes ont consacré plus d'heures à leur profession artistique qu'à toute autre occupation au Canada. Ce nombre d'artistes est l'équivalent de 0,78 % de la population active totale du Canada. Au Canada, un travailleur sur 129 est un artiste<sup>12</sup>.

Le nombre d'artistes (136 600) est légèrement plus élevé que la population active en fabrication automobile (133 000), grosso modo identique à l'effectif des services publics (149 900) et légèrement inférieur au nombre de travailleurs du secteur des télécommunications (158 300)<sup>13</sup>.

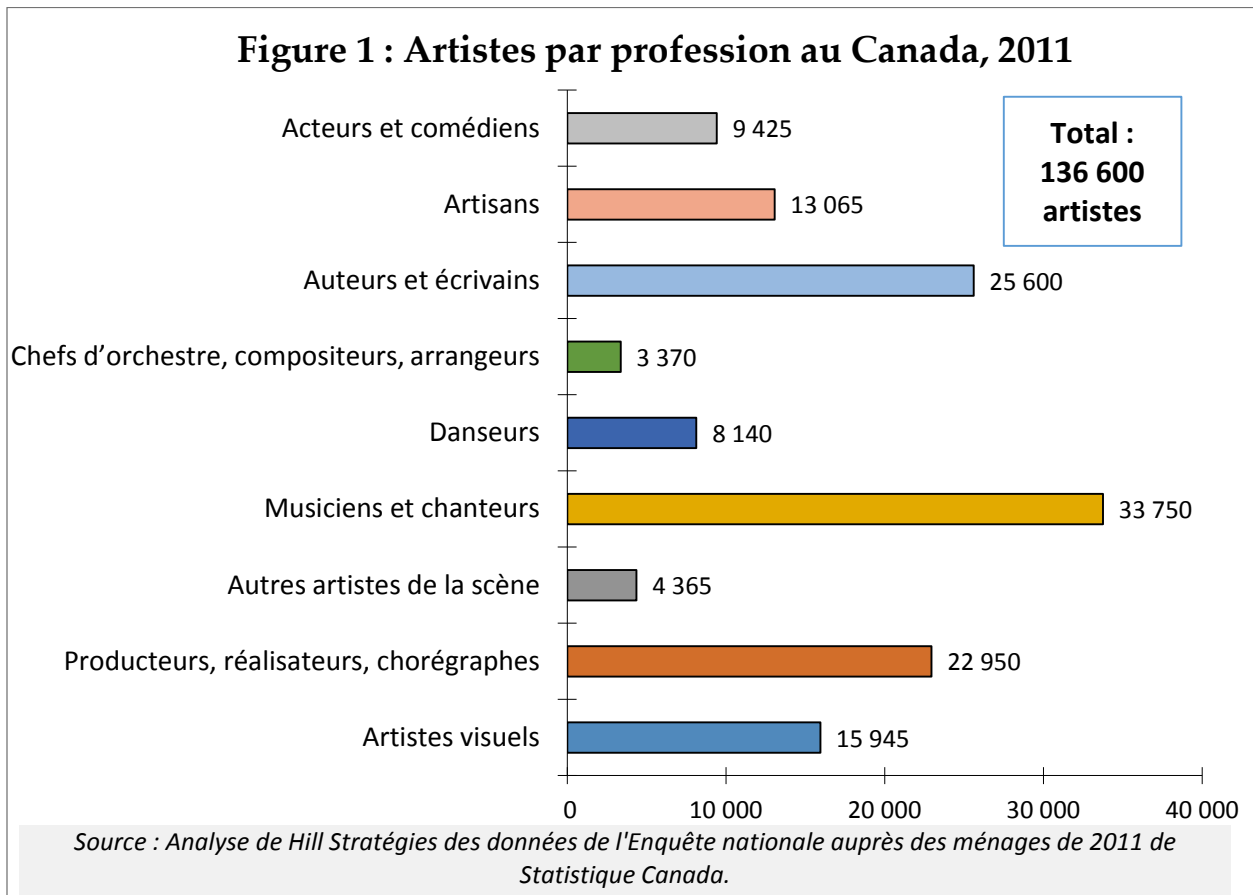


*Au Canada, il y a plus d'artistes que de personnes qui travaillent à fabriquer des autos.*

<sup>12</sup> La plupart des données de ce rapport portent sur la « population active expérimentée », qui comprend toutes les personnes qui ont travaillé en tant qu'artistes au cours de la semaine de référence de l'ENM ou qui ont travaillé en tant qu'artistes plus qu'à tout autre emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Une donnée moins inclusive, la « population active occupée », comprend uniquement les personnes qui ont travaillé en tant qu'artiste au cours de la semaine de référence de l'ENM.

<sup>13</sup> Les comparaisons sectorielles sont faites à l'aide des données sectorielles de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Le secteur des services public « comprend les établissements dont l'activité principale est l'exploitation de services publics d'électricité, de gaz et d'eau. Les établissements de ce secteur assurent la production, le transport, la gestion et la distribution d'électricité; la distribution de gaz naturel; le traitement et la distribution de l'eau; l'exploitation des égouts et des usines de traitement des eaux usées; ainsi que la fourniture de services connexes par l'entremise d'une infrastructure permanente de conduites, de tuyauteries ainsi que d'installations de traitement et de transformation. » Source : *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2012*, Statistique Canada, consulté le 7 mars 2014, [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVDPPage1&db=imdb&dis=2&adm=8&TVD=118464](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVDPPage1&db=imdb&dis=2&adm=8&TVD=118464).

Comme on peut le constater à la figure 1, avec 33 800 personnes ou 25 % des 136 600 artistes, les musiciens et chanteurs constituent le groupe le plus nombreux des neuf groupes de professions artistiques. Puis viennent les auteurs et écrivains (25 600, ou 19 %), les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (23 000, ou 17 %), les artistes des arts visuels (15 900, ou 12 %), les artisans (13 100, ou 10 %), les acteurs et comédiens (9 400, ou 7 %), les danseurs (8 100, ou 6 %), les autres artistes de la scène (4 400, ou 3 %), et les chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (3 400, ou 2 %).



### *Travailleurs culturels*

Selon les données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, les professions culturelles ont un effectif de 671 100 personnes, ce qui représente 3,82 % de la population active totale du Canada. Autrement dit, un travailleur sur 26 occupe une profession culturelle.

*Au Canada, un travailleur sur 26 a une profession culturelle, soit environ deux fois plus qu'il n'y a de travailleurs dans les secteurs agricole ou immobilier.*

Les travailleurs culturels comprennent les Canadiennes et les Canadiens qui se sont retrouvés classés selon 50 codes de profession, y compris les professions à vocation patrimoniale (bibliothécaires, commissaires et archivistes), les professions culturelles (graphistes, imprimeurs, réviseurs, traducteurs, architectes, etc.) et les neuf professions artistiques. Les descriptions des neuf professions artistiques et la liste des 50 professions culturelles se trouvent en annexe.

Les 136 600 artistes au Canada constituent 21 % de tous les travailleurs culturels.

Le tableau 1 résume les principales statistiques sur les artistes, les travailleurs culturels et l'ensemble de la population active au Canada, selon l'Enquête nationale auprès des ménages.

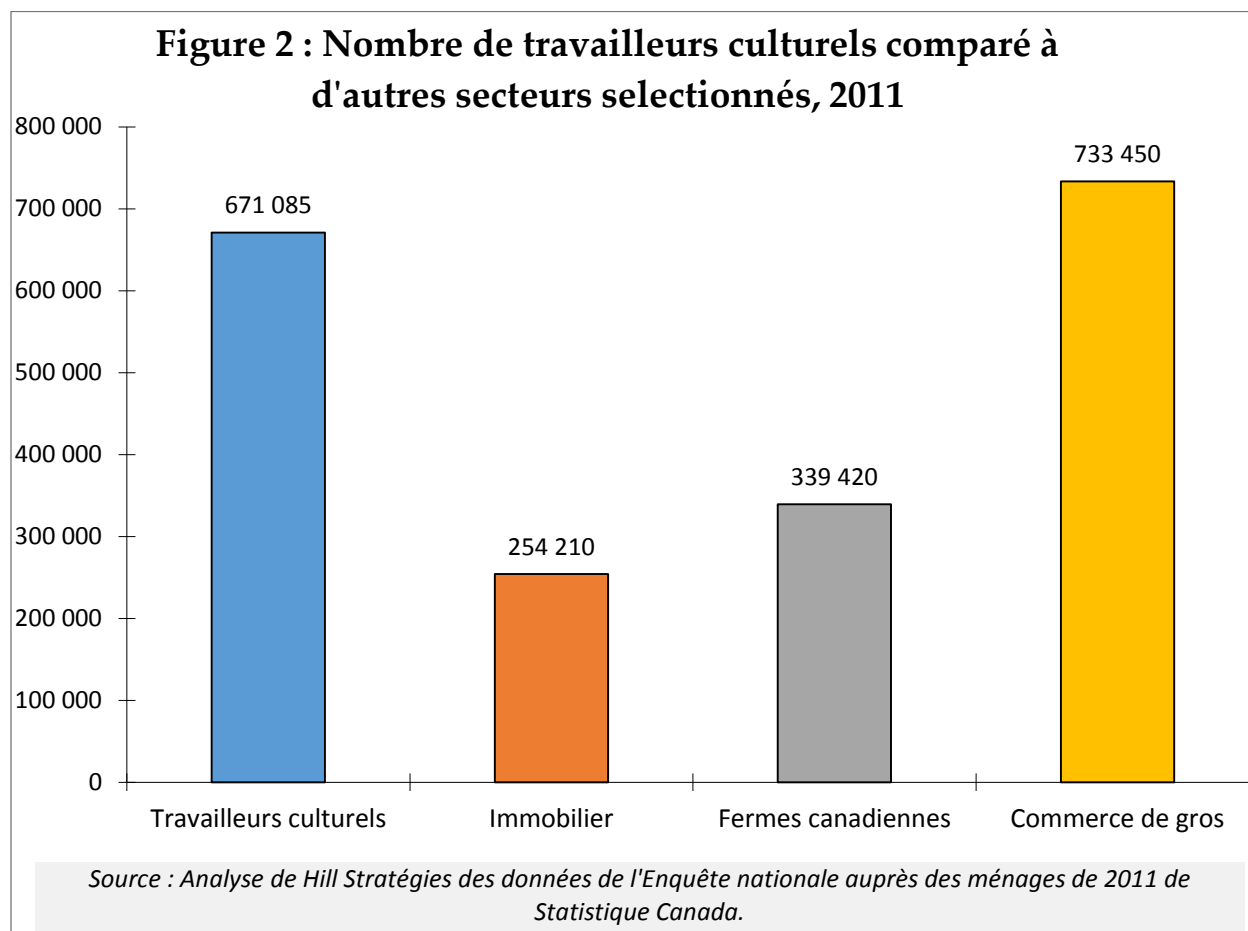
<b>Tableau 1 : Nombre d'artistes, de travailleurs culturels et de travailleurs dans la population active totale au Canada, 2011</b>		
	<b>Nombre (Population active totale expérimentée)</b>	<b>% de l'ensemble de la population active totale expérimentée</b>
Artistes	136 615	0,78 %
Travailleurs culturels	671 085	3,82 %
Population active totale	17 587 615	100 %

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

Nous signalons aux lecteurs une différence conceptuelle entre l'estimation du nombre de travailleurs culturels du présent rapport et les estimations récentes du Compte satellite de la culture du Canada (CSC). L'estimation du présent rapport est fondée sur les professions, tandis que les estimations du rapport du CSC sont basées sur les industries culturelles et les produits culturels. En plus d'utiliser une méthodologie différente, les estimations du CSC diffèrent sur le plan de l'année de référence (2010 et non 2011) et la source de données (Système de comptabilité nationale du Canada). L'estimation du présent rapport se situe près du point milieu de deux

estimations du CSC : elle est inférieure de 4,7 % à l'estimation des industries culturelles et supérieure de 3,7 % à l'estimation des produits culturels<sup>14</sup>.

La figure 2 démontre que le nombre de travailleurs culturels (671 100) est plus de deux fois et demie plus élevé que l'effectif du secteur immobilier (254 200), environ le double de la population active agricole (339 400), et légèrement moins que la population active dans le secteur du commerce de gros (733 500)<sup>15</sup>.



<sup>14</sup> *Compte satellite de la culture du Canada, 2010*, Statistique Canada, septembre 2014, numéro de catalogue 13-604-M — numéro 75, <http://www.statcan.gc.ca/pub/13-604-m/13-604-m2014075-fra.htm>.

<sup>15</sup> Les données de toutes les comparaisons sectorielles proviennent de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Le secteur du commerce de gros comprend « les établissements dont l'activité principale consiste à vendre en gros des marchandises généralement sans transformation, et à fournir des services résultant de la vente de marchandises... Ce secteur comprend deux principaux types de grossistes, soit les grossistes-marchands qui vendent des biens pour leur propre compte, et les marchés électroniques de gros et agents et courtiers en gros qui prennent des dispositions pour l'achat et la vente de biens pour le compte de tiers, habituellement moyennant le versement d'une commission ou d'honoraires. » Source : *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) Canada 2010*, Statistique Canada, consulté le 7 mars 2014, [http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=118464](http://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=118464).

### **Section 3 : Caractéristiques démographiques des artistes et des travailleurs culturels**

Cette section examine le nombre d'artistes selon un choix de caractéristiques démographiques, soit le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la langue, le statut de minorité visible, l'identité autochtone, le statut d'immigrant et le fait d'être limité dans ses activités. On y trouvera des renseignements semblables pour les travailleurs culturels et l'ensemble de la population active.

#### **Sexe**

Il y a plus de femmes que d'hommes artistes au Canada. Le tableau 2 démontre que les 69 800 femmes artistes représentent 51 % des artistes. Les femmes forment une proportion très semblable des travailleurs culturels (50 %). Dans l'ensemble de la population active, 48 % des travailleurs sont des femmes.

Le tableau 2 indique également qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans six des neuf professions artistiques. C'est du côté des danseurs (86 %) et des artisans (61 %) que l'on dénombre le plus de femmes.

<b>Tableau 2 : Artiste selon le sexe et la profession, 2011</b>				
<b>Profession</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Total</b>	<b>% de femmes</b>
Acteurs et comédiens	4 320	5 105	9 425	46 %
Artisans	8 015	5 055	13 065	61 %
Auteurs et écrivains	13 855	11 745	25 600	54 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	1 195	2 175	3 370	35 %
Danseurs	6 970	1 170	8 140	86 %
Musiciens et chanteurs	17 010	16 740	33 750	50 %
Autres artistes de la scène	2 325	2 045	4 365	53 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes, et personnel assimilé	7 500	15 455	22 950	33 %
Artistes visuels	8 675	7 265	15 945	54 %
<b>Tous les artistes</b>	<b>69 845</b>	<b>66 770</b>	<b>136 615</b>	<b>51 %</b>
<b>Travailleurs culturels</b>	<b>335 885</b>	<b>335 200</b>	<b>671 085</b>	<b>50 %</b>
<b>Population active totale</b>	<b>8 396 440</b>	<b>9 191 175</b>	<b>17 587 615</b>	<b>48 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

## Âge

Le tableau 3 propose la distribution des artistes, des travailleurs culturels et de l'ensemble de la population active selon l'âge. Environ la moitié des artistes (47 %) sont âgés de 45 ans et plus. De fait, les artistes ont tendance à être plus âgés que l'ensemble de la population active : chez les moins de 25 ans, il y a moins d'artistes que dans l'ensemble de la population active (12 % c. 14 %), mais le contraire est vrai chez les deux groupes de 55 ans et plus (25 % c. 19 %).

Les travailleurs de 65 ans et plus représentent 7 % des artistes, 4 % des travailleurs culturels et 3 % de la population active totale.

La répartition des travailleurs culturels selon l'âge est assez semblable à celle de l'ensemble de la population active, bien qu'il y ait plus de travailleurs culturels de 25 à 34 ans et moins en bas de 25 ans.

Groupe d'âge	Artistes	% des artistes	Travailleurs culturels	% des travailleurs culturels	Population active totale	% de la population active totale
15-24 ans	15 735	12 %	72 710	11 %	2 481 305	14 %
25-34 ans	28 795	21 %	172 075	26 %	3 597 970	20 %
35-44 ans	27 795	20 %	149 990	22 %	3 805 640	22 %
45-54 ans	30 515	22 %	153 445	23 %	4 441 310	25 %
55-64 ans	23 720	17 %	98 105	15 %	2 663 745	15 %
65 ans et plus	10 045	7 %	24 755	4 %	597 645	3 %
<b>Total</b>	<b>136 615</b>	<b>100 %</b>	<b>671 085</b>	<b>100 %</b>	<b>17 587 615</b>	<b>100 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

### *Niveau d'instruction*

Comme l'indique le tableau 4, une proportion importante d'artistes sont titulaires d'un baccalauréat ou plus (44 %), tandis que 19 % d'entre eux ont un certificat ou un diplôme collégial ou non universitaire. Un autre 20 % des artistes ont un diplôme d'études secondaires (sans études supérieures).

Les artistes et les travailleurs culturels du Canada ont des niveaux d'instruction formelle plus élevés que l'ensemble de la population active. Le tableau 4 indique que le pourcentage d'artistes titulaires d'un baccalauréat ou plus (44 %) est presque le double du pourcentage de l'ensemble de la population active (25 %), alors que 38 % des travailleurs culturels sont titulaires d'un baccalauréat ou plus.

**Tableau 4 : Artistes, travailleurs culturels et population active totale selon le niveau d'instruction, 2011**

<b>Niveau d'instruction le plus élevé complété</b>	<b>Artistes</b>	<b>% d'artistes</b>	<b>Travailleurs culturels</b>	<b>% des travailleurs culturels</b>	<b>Population active totale</b>	<b>% de la population active totale</b>
Aucun certificat ni diplôme	8 385	6 %	34 085	5 %	2 036 350	12 %
Diplôme d'études secondaires	27 460	20 %	118 690	18 %	4 445 820	25 %
Certificat ou diplôme d'apprentissage ou de métier	6 225	5 %	43 630	7 %	2 081 055	12 %
Certificat ou diplôme collégial de CÉGEP ou d'un autre établissement non universitaire	26 620	19 %	182 395	27 %	3 756 065	21 %
Certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	8 220	6 %	39 980	6 %	831 415	5 %
Certificat ou diplôme universitaire, baccalauréat et plus	59 710	44 %	252 300	38 %	4 436 915	25 %
<b>Total</b>	<b>136 615</b>	<b>100 %</b>	<b>671 085</b>	<b>100 %</b>	<b>17 587 615</b>	<b>100 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

### *Langue*

Le tableau 5 propose le nombre d'artistes, de travailleurs culturels et de la population active dans divers groupes linguistiques, selon la langue parlée le plus souvent à la maison. Il y a un très petit nombre de Canadiens qui parlent plusieurs langues également à la maison. Par conséquent, les pourcentages des trois premières lignes du tableau 5 totalisent légèrement plus de 100 %.

Les 104 700 artistes qui parlent anglais le plus souvent à la maison constituent environ trois quarts de tous les artistes au Canada (77 %), ce qui est légèrement plus élevé que le pourcentage équivalent chez les travailleurs culturels (71 %) et l'ensemble de la population active (69 %).

Ceux qui parlent français ou des langues non officielles le plus souvent à la maison sont quelque peu sous-représentés parmi les artistes comparativement aux autres travailleurs. Les 23 500 artistes qui parlent le français le plus souvent à la maison constituent 17 % de tous les artistes, comparativement à 22 % des travailleurs culturels et 21 % de l'ensemble de la population active. Les 10 800 artistes qui parlent une langue non officielle le plus souvent à la maison constituent 8 % des artistes, 10 % des travailleurs culturels et 12 % de l'ensemble de la population active.

Le tableau 5 renferme également des données sur les artistes des minorités linguistiques officielles au Canada. Les 5 700 artistes anglophones qui habitent au Québec représentent 4,2 % de tous les artistes au Canada, tandis que l'ensemble de la population active anglophone du Québec représente 2,6 % de l'ensemble de la population active du Canada. Les 1 900 artistes francophones hors Québec représentent 1,4 % de tous les artistes au Canada, tandis que les travailleurs francophones hors Québec représentent 1,8 % de l'ensemble de la population active.



**Tableau 5 : Artistes, travailleurs culturels et population active totale selon la langue, 2011**

<b>Langue utilisée le plus souvent à la maison</b>	<b>Artistes</b>	<b>% des artistes</b>	<b>Travailleurs culturels</b>	<b>% des travailleurs culturels</b>	<b>Population active totale</b>	<b>% de la population active totale</b>
Anglais (seule ou avec une autre langue)	104 720	77 %	475 430	71 %	12 142 010	69 %
Français (seule ou avec une autre langue)	23 520	17 %	145 800	22 %	3 720 820	21 %
Langue non officielle (seule ou avec une autre langue)	10 780	8 %	64 300	10 %	2 187 835	12 %
<b>Total</b>	<b>136 615</b>	<b>100 %</b>	<b>671 085</b>	<b>100 %</b>	<b>17 587 615</b>	<b>100 %</b>
<i>Groupes de minorités de langue officielle</i>						
Anglophones au Québec	5 720	4,2 %	22 860	3,4 %	453 490	2,6 %
Francophones hors Québec	1 905	1,4 %	10 230	1,5 %	317 020	1,8 %
<i>Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.</i>						

### *Artistes autochtones, minorités visibles et immigrants*

Le tableau 6 renferme le nombre d'artistes, de travailleurs culturels et de la population active totale qui est autochtone, de minorité visible ou immigrant au Canada<sup>16</sup> :

- Les 3 700 artistes autochtones représentent 2,7 % de tous les artistes, ce qui est semblable au pourcentage d'autochtones dans des professions culturelles (2,4 %) mais légèrement inférieur au pourcentage dans l'ensemble de la population active (3,3 %).
- Les 17 400 artistes de minorités visibles représentent 13 % de tous les artistes, ce qui est inférieur au pourcentage de Canadiens de minorités visibles dans des professions culturelles (15 %) et dans l'ensemble de la population active (18 %). Près de deux tiers des artistes de minorités visibles sont aussi des immigrants (63 %).
- Les 28 000 artistes immigrants représentent environ un cinquième de tous les artistes (21 %), exactement le même pourcentage que dans les professions culturelles et essentiellement le même que dans l'ensemble de la population active (22 %). Cinq pour cent des artistes (6 900 personnes), 6 % des travailleurs culturels et 7 % de l'ensemble de la population active ont immigré entre 2001 et 2011.

**Tableau 6 : Artistes, travailleurs culturels et population active totale d'origine autochtone, de minorités visibles et immigrants, 2011**

Groupe démographique	Artistes	% des artistes	Travailleurs culturels	% des travailleurs culturels	Population active totale	% de la population active totale
Peuples autochtones	3 655	2,7 %	16 275	2,4 %	588 140	3,3 %
Minorités visibles	17 440	13 %	103 475	15 %	3 131 630	18 %
Immigrants	28 020	21 %	140 675	21 %	3 849 310	22 %
<b>Total</b>	<b>136 615</b>	<b>100 %</b>	<b>671 085</b>	<b>100 %</b>	<b>17 587 615</b>	<b>100 %</b>

Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

<sup>16</sup> Les peuples autochtones comprennent les Premières nations, les Métis et les Inuits. Les minorités visibles, telles que définies dans la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* (définition utilisée par l'ENM), désigne « les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population de minorités visibles se compose surtout des groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatique, Noir, Arabes, Asiatique occidental, Philippin, Asiatique du Sud-Est, Latino-Américain, Japonais et Coréen. Les définitions et exemples sont tirés de Statistique Canada (<http://www.statcan.gc.ca/concepts/definitions/minority-minorite1-fra.htm>). L'expression « immigrant » désigne les personnes qui sont ou qui ont été des immigrants reçus au Canada. Un immigrant reçu est une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit d'habiter au Canada de façon permanente.

### *Artistes qui sont limités dans leurs activités*

L'Enquête nationale auprès des ménages a voulu savoir si une condition physique, un état mental ou un problème de santé avait réduit la quantité ou la durée des activités que les répondants pouvaient faire à la maison, au travail, à l'école ou lors d'autres activités.

Le tableau 7 indique que 4,6 % de la population active totale affirme que leurs activités sont souvent limitées. Les pourcentages d'artistes (4,9 %, ou 6 800 artistes) et de travailleurs culturels (4,0 %, ou 27 100 personnes) dans la même situation sont essentiellement les mêmes.

Un autre 8,3 % de l'ensemble de la population active a affirmé se sentir « parfois » limité dans ses activités. Un pourcentage légèrement plus élevé d'artistes (10,1 %, ou 13 800 artistes) a indiqué que leurs activités étaient parfois limitées, tandis que 8,6 % des travailleurs culturels affirment que c'est parfois le cas.

**Tableau 7 : Artistes, travailleurs culturels et population active totale qui sont limités dans leurs activités, 2011**

<b>Activités à la maison, au travail, à l'école ou ailleurs</b>	<b>Artistes</b>	<b>% d'artistes</b>	<b>Travailleurs culturels</b>	<b>% de travailleurs culturels</b>	<b>Population active totale</b>	<b>% de la population active totale</b>
Souvent limitées	6 750	4,9 %	27 125	4,0 %	815 000	4,6 %
Parfois limitées	13 820	10,1 %	57 775	8,6 %	1 459 940	8,3 %
Aucune limite (ou aucune déclaration)	116 045	84,9 %	586 190	87,3 %	15 312 680	87,1 %

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

## **Section 4 : Caractéristiques du travail professionnel des artistes et des travailleurs culturels**

Cette section examine le travail autonome, les secteurs industriels, le travail à temps plein à longueur d'année, les emplois multiples, et les heures de travail par semaine des artistes et des travailleurs culturels.

### ***Travail autonome***

Le travail autonome est une réalité de la vie professionnelle de nombreux artistes. L'Enquête nationale auprès des ménages et l'Enquête sur la population active ont collecté des données sur la situation professionnelle des artistes. Selon l'ENM, 51 % des artistes seraient des travailleurs autonomes. L'estimation de l'EPA de 2011 est beaucoup plus élevée : 70 % des artistes seraient des travailleurs autonomes<sup>17</sup>.

Il n'y a donc aucun doute que le travail autonome est beaucoup plus fréquent chez les artistes que chez les autres travailleurs :

- Selon l'estimation de l'ENM, 51 % des artistes vivent de travail autonome, mais seulement 24 % des travailleurs culturels (comprenant des artistes) et 11 % de l'ensemble de la population active<sup>18</sup>.
- Selon l'estimation de l'EPA, 70 % des artistes vivent de travail autonome, mais seulement 31 % des travailleurs culturels et 15 % des travailleurs non culturels.

Le tableau 8 indique que parmi les neuf professions artistiques, ce sont les artistes visuels qui ont le taux de travail autonome le plus élevé, tandis que les danseurs ont le taux le plus faible (dans les deux ensembles de données). Les données du tableau 8 indiquent également que les estimations de la fréquence du travail autonome dans l'EPA sont beaucoup plus élevées que celles de l'ENM pour toutes les professions artistiques.

---

<sup>17</sup> Bien que les écarts ne soient pas aussi marqués, les estimations de l'EPA de l'incidence de travail autonome chez les travailleurs culturels et dans l'ensemble de la population active sont également plus élevées que les estimations correspondantes de l'ENM.

<sup>18</sup> En plus du travail autonome et rémunéré, l'ENM a une troisième catégorie d'emploi, le travail non rémunéré. Les données sur les travailleurs non rémunérés dans la population artistique active sont très limitées et ne figurent donc pas dans ce rapport. L'absence de ces travailleurs non rémunérés explique pourquoi les catégories du travail autonome et rémunéré ne totalisent pas 100 % pour toutes les professions.

**Tableau 8 : Travail autonome des artistes**  
**Enquête nationale auprès des ménages de 2011**  
**et Enquête sur la population active**

<b>Profession</b>	<b>Travail autonome en tant que % du total (ENM)</b>	<b>Travail autonome en tant que % du total (EPA)</b>
Acteurs et comédiens	42 %	79 %
Artisans	54 %	63 %
Auteurs et écrivains	47 %	59 %
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs	54 %	Non fiable
Danseurs	33 %	57 %
Musiciens et chanteurs	59 %	80 %
Autres artistes de la scène	41 %	81 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	36 %	60 %
Artistes visuels	74 %	92 %
<b>Tous les artistes</b>	<b>51 %</b>	<b>70 %</b>
<b>Travailleurs culturels</b>	<b>24 %</b>	<b>31 %</b>
<b>Population active totale</b>	<b>11 %</b>	<b>15 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies de demandes de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et de l'Enquête sur la population active de 2011.*

### *Secteurs où travaillent les artistes*

Le tableau 9 présente le nombre d'artistes, de travailleurs culturels et de personnes dans la population active totale dans les principaux groupements sectoriels. Bien qu'ils travaillent dans un grand nombre de secteurs de l'économie, trois quarts des artistes se retrouvent dans trois secteurs : les arts, spectacles et loisirs (47 400 artistes, ou 35 %), les services d'enseignement (27 700 ou 20 %), et l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (26 500 ou 19 %)¹⁹.

Parmi les codes de classification des industries, on retrouve le plus grand nombre d'artistes dans le sous-groupe « Artistes, auteurs et interprètes indépendants » (29 600, ou 22 %) du groupement sectoriel Arts, spectacles et loisirs.

**Tableau 9 : Artistes, travailleurs culturels et population active totale par groupement sectoriel, 2011**

<b>Groupement sectoriel</b>	<b>Artistes</b>	<b>% des artistes</b>	<b>Travailleurs culturels</b>	<b>% des travailleurs culturels</b>	<b>Population active totale</b>	<b>% de la population active totale</b>
Arts, spectacles et loisirs	47 355	35 %	79 005	12 %	363 405	2 %
Services d'enseignement	27 695	20 %	52 475	8 %	1 301 435	7 %
Industrie de l'information et industrie culturelle	26 525	19 %	136 735	20 %	420 830	2 %
Toutes les autres industries	35 040	26 %	402 870	60 %	15 501 945	88 %
<b>Total</b>	<b>136 615</b>	<b>100 %</b>	<b>671 085</b>	<b>100 %</b>	<b>17 587 615</b>	<b>100 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

¹⁹ Le secteur Arts, spectacles et loisirs comprend les interprètes indépendants, les compagnies d'arts d'interprétation, les musées, les galeries d'art, et les établissements du patrimoine (ainsi que les sports-spectacles, les parcs d'attractions et salles de jeux électroniques, les jeux de hasard et les services de divertissements et de loisirs). Le secteur Services d'enseignement comprend les établissements et écoles qui enseignent la danse, le théâtre, la musique, la photo (sauf pour la photographie commerciale) et les beaux-arts (sauf pour les arts commerciaux et graphiques), les écoles de langue, les écoles primaires et secondaires, les établissements post-secondaires ainsi qu'une foule d'écoles spécialisées. Le secteur Industrie de l'information et industrie culturelle comprend l'édition (sauf par Internet), les industries du film et de l'enregistrement sonore, la radiodiffusion et la télédiffusion, les télécommunications, les services d'information, le traitement de données, l'hébergement de données et les services connexes. Les définitions des industries sont celles du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007 (<http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/naics-scian/2007/list-liste-fra.htm>).

### *Travail à temps plein et à longueur d'année*

Le tableau 10 indique que deux fois plus d'artistes que de travailleurs dans l'ensemble de la population active affirment avoir travaillé à temps partiel en 2010 (41 % c. 20 %). Seulement 23 % des personnes dans une profession culturelle ont travaillé à temps partiel en 2010.

Le tableau 10 indique également que les artistes travaillent en moyenne moins de semaines par année que les autres travailleurs. En 2010, 72 % des artistes ont travaillé la plupart de l'année (40 ou 52 semaines), contrairement à 79 % des travailleurs culturels et à 80 % de l'ensemble de la population active.

Seulement 50 % des artistes ont travaillé à temps plein pendant 40 à 52 semaines en 2010, contrairement à 66 % des travailleurs culturels et à 69 % de l'ensemble de la population active.

<b>Tableau 10 : Travail à temps plein à longueur d'année Artistes, travailleurs culturels et population active totale, 2010</b>			
	<b>% d'artistes qui ont travaillé en 2010</b>	<b>% de travailleurs culturels qui ont travaillé en 2010</b>	<b>% de la population active totale qui a travaillé en 2010</b>
Temps plein	59 %	77 %	80 %
Temps partiel	41 %	23 %	20 %
1 à 26 semaines	17 %	14 %	13 %
27 à 39 semaines	11 %	7 %	6 %
40 à 52 semaines	72 %	79 %	80 %
40 à 52 semaines à temps plein	50 %	66 %	69 %
<i>Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.</i>			

### *Emplois multiples*

Les données de l'Enquête sur la population active de 2011 indiquent que les artistes ont beaucoup plus tendance à avoir plusieurs emplois que les autres travailleurs. En 2011, 11 % des artistes ont déclaré avoir au moins deux emplois, contrairement à 7 % des travailleurs culturels et à 5 % de l'ensemble de la population active.

### *Heures de travail*

Selon l'Enquête sur la population active de 2011, les artistes ont travaillé en moyenne 32,0 heures par semaine, ce qui est moins que les travailleurs culturels (35,4 heures) et l'ensemble de la population active (36,4 heures).

Les artistes consacrent plus de temps à leur deuxième emploi (une moyenne de 1,3 heure par semaine pour tous les artistes, y compris ceux qui n'ont pas de deuxième emploi) que les travailleurs culturels (0,8 heure) et l'ensemble de la population active (0,7 heure).

Rappelons que les artistes qui ont consacré plus de temps à une autre profession qu'à leur travail artistique au cours de la semaine de référence ont été dénombrés dans cette autre profession. Comme ils ne sont pas classés comme occupant une profession artistique, leurs heures ne figurent pas dans les données précédentes.



## **Section 5 : Revenu et gains des artistes et travailleurs culturels**

### ***Revenu individuel total***

Le revenu individuel moyen des 136 600 artistes du Canada se situe à 32 800 \$, un montant 32 % sous celui de l'ensemble de la population active du Canada (48 100 \$).

Le revenu individuel moyen des travailleurs culturels s'élève à 42 100 \$ (12 % de moins que l'ensemble de la population active).

L'écart entre le revenu des artistes et celui des autres travailleurs est plus prononcé lorsque le revenu médian est utilisé plutôt que le revenu moyen<sup>20</sup> :

- Le revenu médian des artistes est de 21 600 \$, ce qui est inférieur de 43 % à celui de l'ensemble de la population active (37 900 \$).
- Le revenu médian des travailleurs culturels est 36 400 \$, ce qui est inférieur de 4 % à celui de l'ensemble de la population active.

Le revenu médian des artistes est inférieur de 5 % au seuil de faible revenu de Statistique Canada pour une personne seule habitant dans une collectivité de 500 000 personnes ou plus (22 600 \$)<sup>21</sup>.

### ***Composantes du revenu***

Le revenu tiré d'un emploi (ou « gains ») est la composante la plus importante du revenu des artistes, car elle représente 76 % du revenu total. Ce pourcentage est inférieur à ceux des travailleurs culturels (87 %) et de l'ensemble de la population active (88 %).

Les gains comprennent les salaires et les traitements ainsi que le revenu net tiré du travail autonome. Le tableau 11 indique que les salaires et traitements forment une portion beaucoup plus petite du revenu des artistes (58 %) que des travailleurs culturels (79 %) ou de l'ensemble de la population active (83 %). Le revenu tiré d'un travail autonome est beaucoup plus élevé chez les artistes (18 %) que chez les travailleurs culturels (8 %) et l'ensemble de la population active (5 %).

---

<sup>20</sup> La médiane est une mesure du revenu d'un travailleur « typique » dans diverses professions. Une moitié des individus ont un revenu inférieur à la valeur médiane, l'autre un revenu supérieur à la médiane. Contrairement à la moyenne, la médiane est sujette aux variations causées par les cas extrêmes, par exemple lorsque quelques individus déclarent un revenu très élevé. C'est pour cette raison que la valeur médiane est très souvent inférieure à la valeur moyenne du revenu.

<sup>21</sup> Environ la moitié des artistes habitent dans des villes avec une population de 500 000 ou plus. Les seuils de faible revenu « sont des limites de revenu en deçà duquel une famille est susceptible de consacrer une part plus importante de son revenu à l'achat de nécessités comme la nourriture, le logement et l'habillement qu'une famille moyenne. » Le pourcentage du revenu de la famille consacré à l'achat de nécessités chez les ménages à faible revenu était de 63 % ou plus, ce qui est 20 points de pourcentage plus élevés que le montant moyen consacré par tous les ménages canadiens. L'information sur les faibles revenus provient de *Les lignes de faible revenu, 2010-2011*, Statistique Canada, juin 2013, <http://www.statcan.gc.ca/pub/75f0002m/75f0002m2012002-fra.htm>, consulté le 10 février 2014.

**Tableau 11 : Part des composantes du revenu individuel total  
Artistes, travailleurs culturels et population active totale, 2010**

	<b>Artistes (revenu moyen)</b>	<b>% du revenu des artistes</b>	<b>Travailleurs culturels (revenu moyen)</b>	<b>% du revenu des travailleurs culturels</b>	<b>Population active totale (revenu moyen)</b>	<b>% du revenu de la population active totale</b>
Salaires et traitements	19 022 \$	58 %	33 103 \$	79 %	40 068 \$	83 %
Revenu net du travail autonome	5 828 \$	18 %	3 430 \$	8 %	2 489 \$	5 %
Paiements de transfert du gouvernement	2 928 \$	9 %	2 479 \$	6 %	2 640 \$	5 %
Revenu de placement (comprend les loyers)	2 506 \$	8 %	1 690 \$	4 %	1 630 \$	3 %
Pensions de retraite et rentes	1 624 \$	5 %	784 \$	2 %	735 \$	2 %
Autre revenu en espèces (comprend les subventions de projets aux artistes)	862 \$	3 %	614 \$	1 %	551 \$	1 %
<b>Revenu moyen (avant impôt)</b>	<b>32 770 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>42 100 \$</b>	<b>100 %</b>	<b>48 133 \$</b>	<b>100 %</b>
<b>Revenu moyen (après impôt)</b>	<b>27 949 \$</b>		<b>35 377 \$</b>		<b>39 558 \$</b>	

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011.*

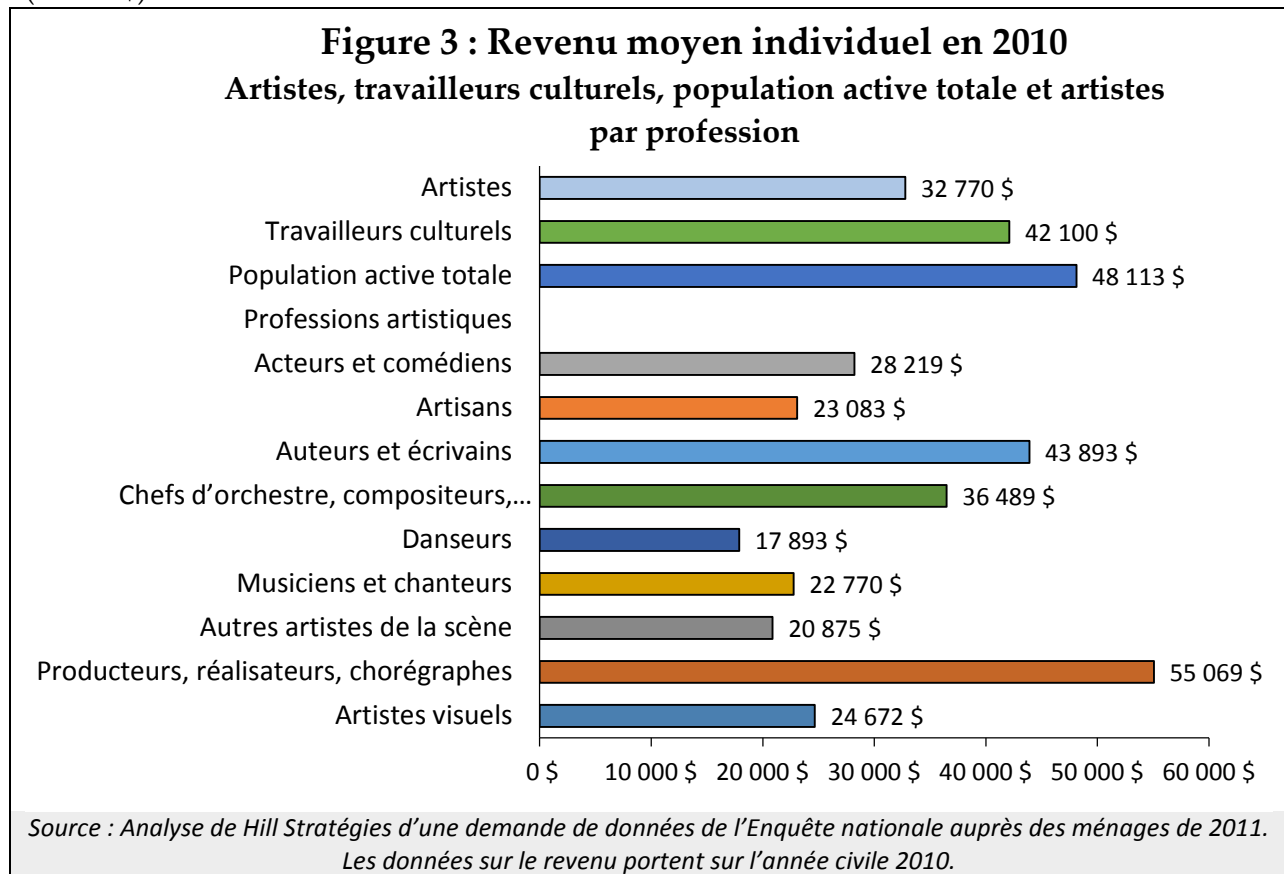
Les quatre autres composantes du revenu, qui totalisent chacune moins de 10 % du revenu des artistes, constituent néanmoins une proportion plus grande de leur revenu que de celui des travailleurs culturels ou de l'ensemble de la population active :

- Les paiements de transfert des gouvernements (comme les prestations d'assurance-emploi, la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le Régime de pensions du Canada, le Régime des rentes du Québec, et la Sécurité de la vieillesse) constituent 9 % du revenu des artistes (2 900 \$), mais seulement 6 % de celui des travailleurs culturels et 5 % de celui de l'ensemble de la population active.

- Le revenu de placement (y compris les loyers reçus) représente 8 % du revenu des artistes (2 500 \$) mais seulement 4 % chez les travailleurs culturels et 3 % chez l'ensemble de la population active.
- Les pensions de retraite représentent 5 % du revenu des artistes (1 600 \$), contrairement à 2 % de celui des travailleurs culturels et de l'ensemble de la population active.
- La composante « Autre revenu en espèces » (qui comprend les subventions de projets des artistes et d'autres éléments<sup>22</sup>) constituent 3 % du revenu des artistes (900 \$), 1 % de celui des travailleurs culturels et 1 % du revenu de l'ensemble de la population active.

### *Revenu des professions artistiques*

La figure 3 indique que, dans deux professions artistiques, le revenu moyen des artistes est inférieur au seuil de faible revenu pour une personne célibataire habitant dans une collectivité de 500 000 personnes ou plus (22 600 \$)<sup>23</sup>. C'est le cas des danseurs (17 900 \$) et des autres artistes de la scène (20 900 \$). Dans deux autres professions artistiques, le revenu moyen est légèrement supérieur au seuil de faible revenu : les musiciens et des chanteurs (22 800 \$) et les artisans (23 100 \$).

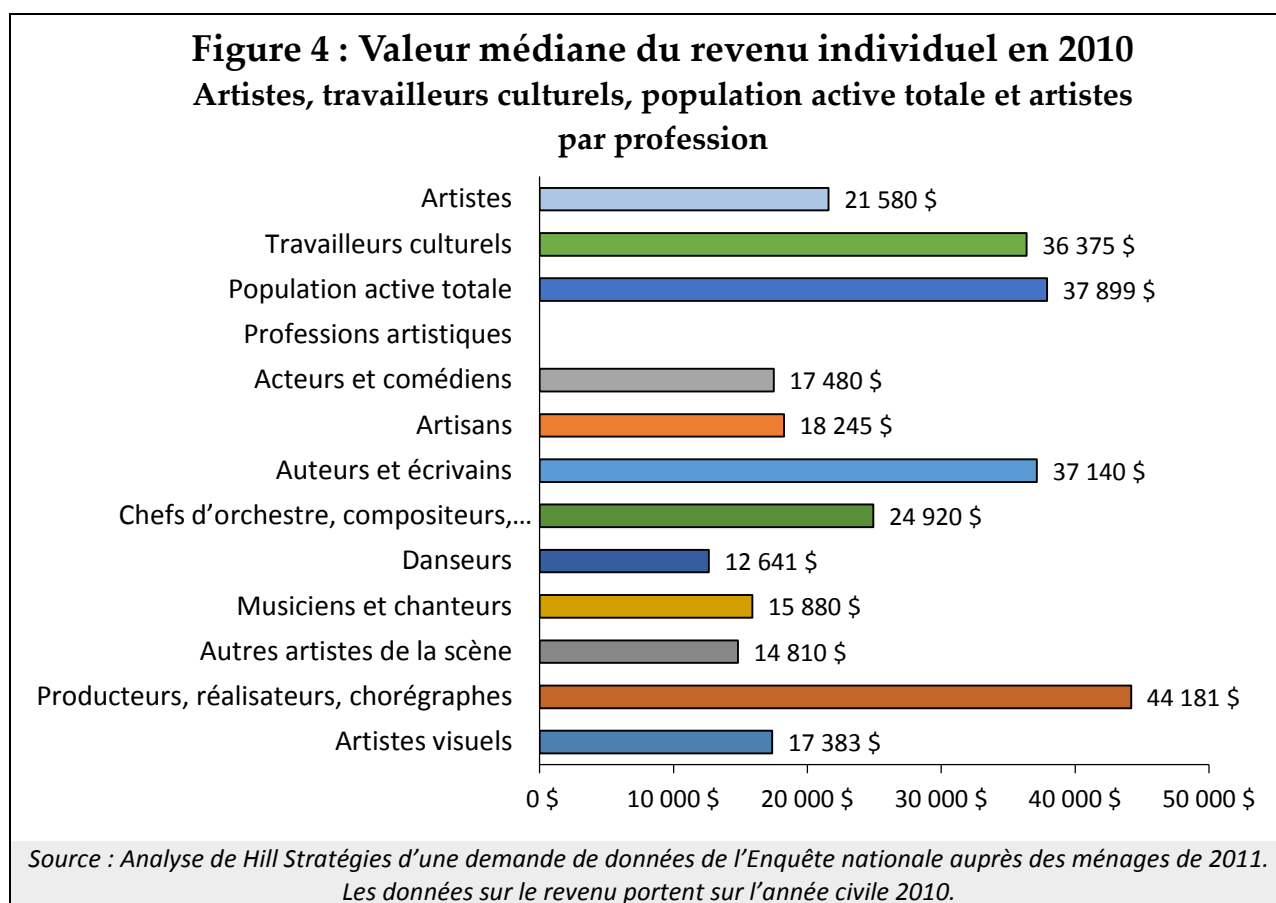


<sup>22</sup> La composante Autre revenu en espèces comprend les sources de revenu qui n'ont pas été déclarées ailleurs telles que « indemnités de fin d'emploi et indemnités de retraite, pension alimentaire, soutien d'un enfant, soutien périodique reçu de personnes ne faisant pas partie du ménage, revenu reçu de l'étranger (sauf les dividendes et intérêts), bourses d'études non remboursables, bourses, bourses et subventions pour études, et subventions de projets aux artistes. » Source : *Dictionnaire de l'ENM*, Statistique Canada, <http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/refi/dict/pop107-fra.cfm>, consulté le 7 mars 2014.

Seul le groupe Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé a un revenu moyen supérieur (55 100 \$) à celui de l'ensemble de la population active (48 100 \$). Rappelons que cette catégorie comprend les producteurs, qui sont davantage des gestionnaires culturels que des artistes à proprement parler. Toutefois, comme il n'est pas possible de les isoler des artistes dans ce groupe professionnel, ce rapport présente les données de toutes les professions de ce groupe.

La figure 4 illustre les revenus médians par profession artistique. En général, les revenus médians sont inférieurs aux revenus moyens dans la figure 3.

Les revenus médians des artistes en tant que groupe et de six des neuf professions artistiques sont sous le seuil de faible revenu pour une personne seule habitant dans une collectivité de 500 000 personnes ou plus (22 600 \$).



### **Gains des artistes**

*Remarque : Les statistiques sur les gains dont il est question dans le reste du rapport sont calculées pour les artistes qui ont des gains (inférieurs ou supérieurs à 0 \$). Ces moyennes ne doivent pas être comparées au revenu personnel moyen. Dix pour cent des artistes n'ont pas eu de gains, comparativement à 6 % des travailleurs culturels et de l'ensemble de la population active. Ces personnes sont exclues des statistiques suivantes.*

Les gains moyens des artistes sont de 27 600 \$, comparativement à une moyenne de 45 400 \$ pour l'ensemble de la population active, un écart de 39 %.

*Au Canada, les gains moyens des artistes sont inférieurs de 39 % à ceux de la population active totale.*

On peut également constater que les artistes gagnent beaucoup moins que la plupart des travailleurs canadiens en examinant la valeur médiane de leurs gains, qui se situe à 16 500 \$. Autrement dit au Canada, l'artiste typique gagne moins de la moitié de ce que gagne tous les travailleurs (35 500 \$)<sup>24</sup>.

À 3,4 milliards de dollars, le total des gains des artistes représente un demi pour cent du total des gains de l'ensemble de la population active canadienne (0,5 %).

### **Gains des travailleurs culturels**

Les gains moyens des travailleurs culturels (39 100 \$) sont inférieurs de 14 % à ceux de l'ensemble de la population active (45 400 \$), tout en étant 41 % supérieurs à ceux des artistes (27 600 \$).

La médiane des gains des travailleurs culturels se situe à 33 800 \$ (5 % sous celle de l'ensemble de la population active – 35 500 \$).

Le total des gains du secteur culturel, 24,5 milliards de dollars, représente 3,3 % du total des gains de l'ensemble de la population active du Canada.

*Les travailleurs culturels gagnent en moyenne 14 % de moins que l'ensemble de la population active*

<sup>24</sup> La médiane est une mesure des gains d'un travailleur « typique » dans diverses professions. Une moitié des individus ont des gains inférieurs à la valeur médiane, l'autre des gains supérieurs à la médiane. Contrairement à la moyenne, la médiane est sujette aux variations causées par les cas extrêmes, par exemple lorsque quelques individus déclarent un revenu très élevé. C'est pour cette raison que la valeur médiane est très souvent inférieure à la valeur moyenne des gains.

### *Paliers des gains*

Le tableau 12 indique que les artistes sont surreprésentés dans les paliers de faible revenu d'emploi comparativement à l'ensemble de la population active :

- 15 % des artistes n'ont pas eu de gains (ou ont perdu de l'argent sur leurs activités de travail autonome), comparativement à 7 % de la population active totale.
- 27 % des artistes gagnent moins de 10 000 \$, soit deux fois plus que la proportion de la population active totale à ce même palier de revenu (14 %).
- 18 % des artistes gagnent de 10 000 \$ à 19 999 \$, ce qui n'est le cas que de 13 % de l'ensemble de la population active.
- Lorsque l'on considère l'ensemble des données, on constate que 60 % des artistes gagnent moins de 20 000 \$, ce qui n'est le cas que pour 35 % de l'ensemble de la population active du Canada.

Les artistes sont sous-représentés dans tous les paliers de gains de plus de 30 000 \$. Au dernier palier de 100 000 \$ et plus en 2010, on ne retrouve que 3 % des artistes contre 7 % de l'ensemble de la population active.



Le tableau 12 indique également que la répartition des travailleurs culturels dans les paliers de gains est relativement semblable à celle de l'ensemble de la population active.

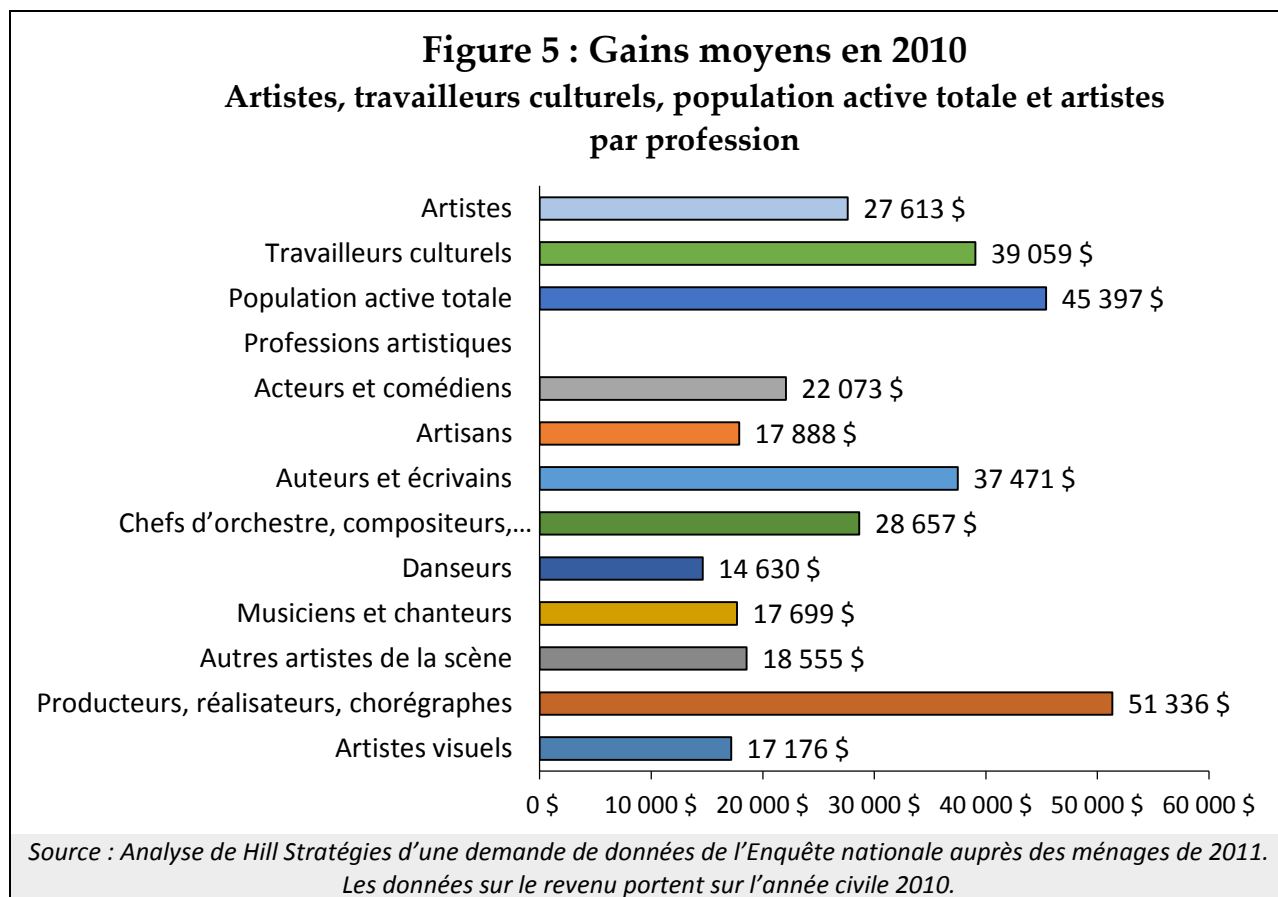
**Tableau 12 : Paliers des gains, 2010**

<b>Palier de gains</b>	<b>% d'artistes</b>	<b>% de travailleurs culturels</b>	<b>% de l'ensemble de la population active</b>
Aucun revenu (ou perte)	15 %	8 %	7 %
Moins de 10 000 \$	27 %	15 %	14 %
10 000 \$ à 19 999 \$	18 %	13 %	13 %
20 000 \$ à 29 999 \$	11 %	12 %	12 %
30 000 \$ à 39 999 \$	8 %	12 %	12 %
40 000 \$ à 49 999 \$	6 %	12 %	10 %
50 000 \$ à 59 999 \$	4 %	9 %	8 %
60 000 \$ à 79 999 \$	6 %	11 %	11 %
80 000 \$ à 99 999 \$	3 %	5 %	6 %
100 000 \$ et plus	3 %	4 %	7 %
<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les données sur le revenu portent sur l'année civile 2010.*

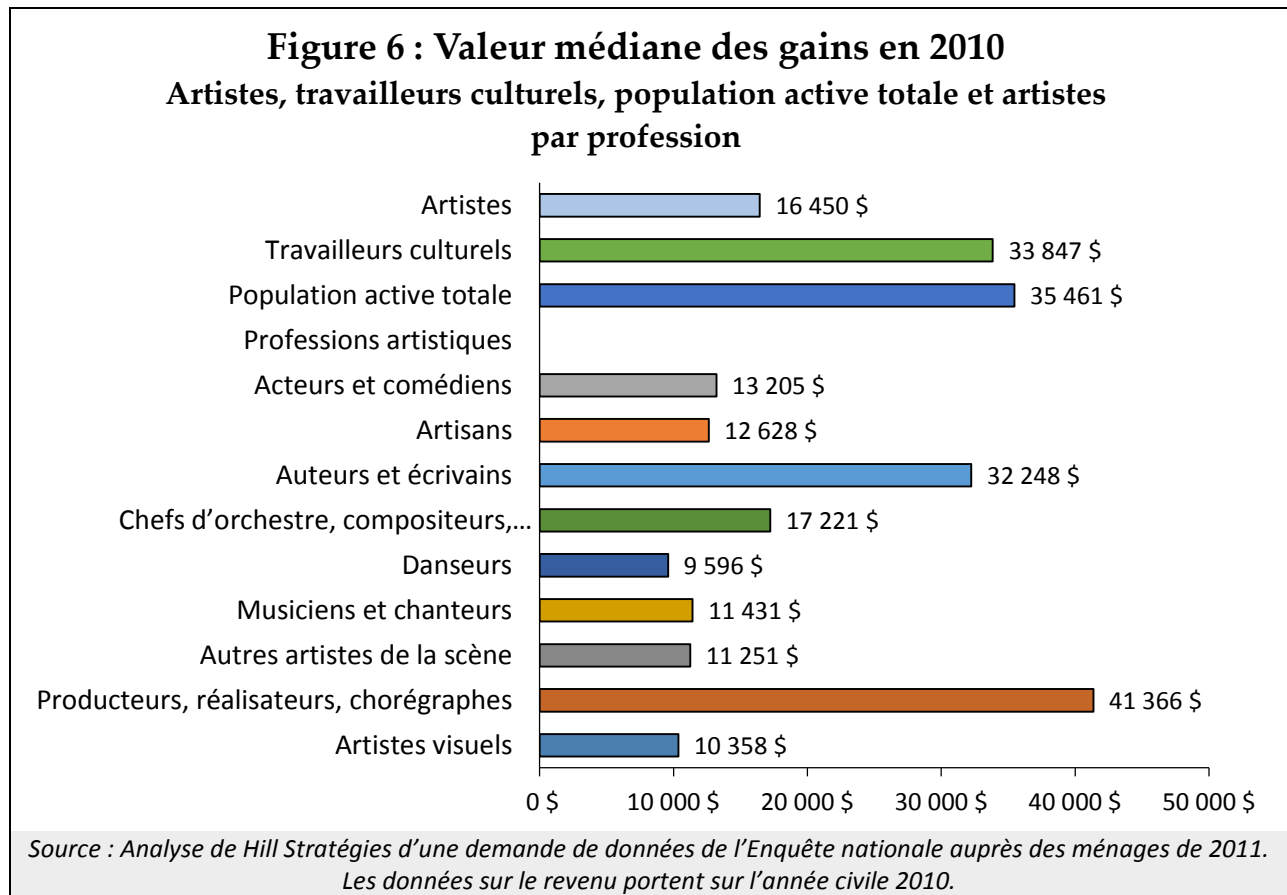
### *Gains des professions artistiques*

La figure 5 présente les gains moyens des personnes qui ont déclaré un revenu en 2010. Dans six des neuf professions artistiques, les gains moyens sont inférieurs à 20 000 \$. Parmi les neuf professions artistiques, ce sont les producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé qui ont les gains moyens les plus élevés (51 300 \$).





La figure 6 indique la valeur médiane des gains pour chaque profession artistique (personnes ayant déclaré un revenu en 2010). La médiane de six des neuf professions artistiques est inférieure à 14 000 \$.



### *Gains selon le sexe*

Les femmes artistes gagnent beaucoup moins que leurs collègues masculins. Comme l'indique le tableau 13, l'écart entre les femmes et les hommes artistes est identique à celui dans l'ensemble de la population active :

- En moyenne, une artiste gagne 22 600 \$, soit 31 % de moins qu'un artiste (32 900 \$).
- Chez les travailleurs culturels, les femmes gagnent en moyenne 34 100 \$, soit 23 % de moins que les hommes (44 000 \$).
- Dans l'ensemble de la population active, les femmes gagnent en moyenne 31 % de moins que les hommes (36 800 \$ c. 53 300 \$).

Les femmes gagnent moins que les hommes dans huit des neuf professions artistiques. Ce n'est que parmi les danseurs que les femmes ont un revenu légèrement supérieur à celui des hommes (14 700 \$ c. 14 400 \$), mais il s'agit dans les deux cas d'un montant très faible. Dans les autres professions, l'écart entre les femmes et les hommes varie de 12 % (auteurs et écrivains) à 35 % (artistes visuels).

<b>Tableau 13 : Gains moyens des artistes selon le sexe et la profession, 2010</b>			
<b>Profession</b>	<b>Femmes</b>	<b>Hommes</b>	<b>Écart</b>
Acteurs et comédiens	18 546 \$	25 130 \$	-26 %
Artisans	15 190 \$	22 291 \$	-32 %
Auteurs et écrivains	35 219 \$	40 104 \$	-12 %
Chefs d'orchestre, compositeurs, arrangeurs	22 002 \$	32 418 \$	-32 %
Danseurs	14 668 \$	14 396 \$	2 %
Musiciens et chanteurs	14 875 \$	20 571 \$	-28 %
Autres artistes de la scène	15 393 \$	21 982 \$	-30 %
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé	45 491 \$	54 192 \$	-16 %
Artistes visuels	13 681 \$	21 180 \$	-35 %
<b>Tous les artistes</b>	<b>22 556 \$</b>	<b>32 869 \$</b>	<b>-31 %</b>
<b>Travailleurs culturels</b>	<b>34 102 \$</b>	<b>44 033 \$</b>	<b>-23 %</b>
<b>Population active totale</b>	<b>36 792 \$</b>	<b>53 266 \$</b>	<b>-31 %</b>

*Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les données sur le revenu portent sur l'année civile 2010.*

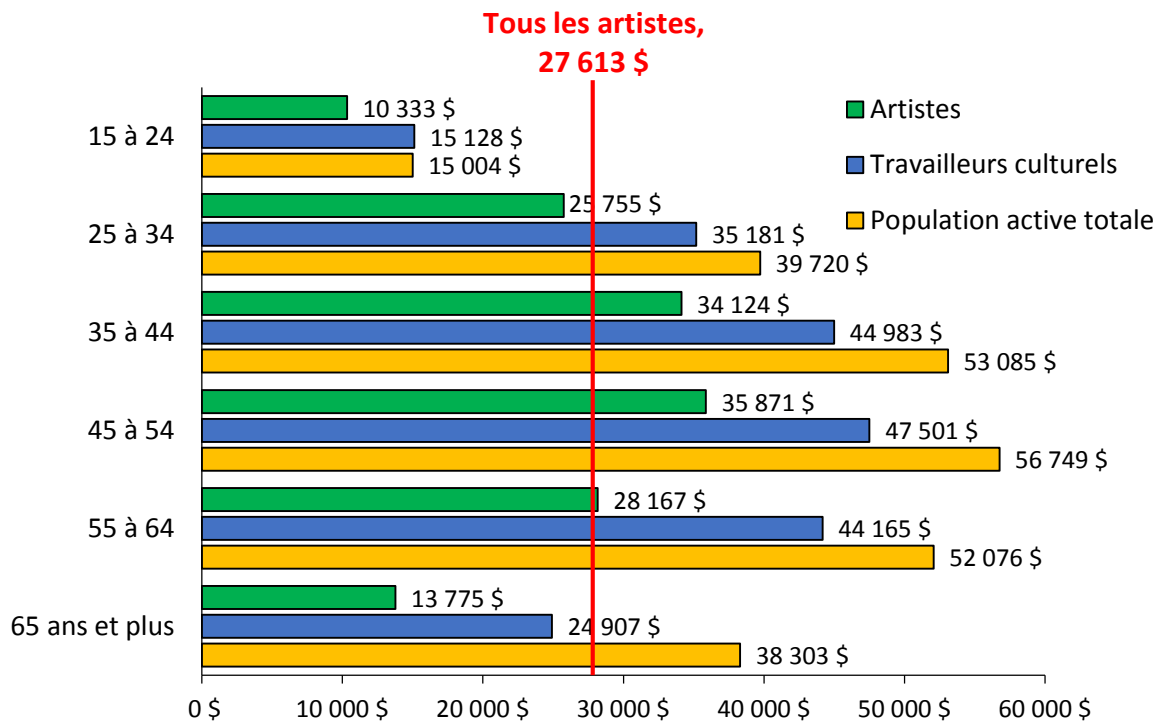
### *Gains selon l'âge*

Comme l'indique la figure 7, les artistes gagnent beaucoup moins que la population active totale, peu importe l'âge. L'écart entre les gains des artistes et de la population active totale augmente avec l'âge :

- Les artistes de 15 à 24 ans gagnent en moyenne 10 300 \$, soit 31 % de moins que ce que gagnent en moyenne tous les travailleurs de cet âge (15 000 \$).
- Avec un revenu moyen de 25 800 \$, les artistes de 25 à 34 ans gagnent 35 % de moins que ce que gagnent en moyenne tous les travailleurs de cet âge (39 700 \$).
- De 35 à 44 ans, les artistes gagnent en moyenne 34 100 \$, ce qui est 36 % de moins que ce que gagnent en moyenne tous les travailleurs de cet âge (53 100 \$).
- Avec des gains moyens de 35 900 \$, les artistes de 45 à 54 ans gagnent 37 % de moins que ce que gagnent en moyenne tous les travailleurs de cet âge (56 700 \$).
- C'est à partir de 55 ans que l'écart entre les gains moyens se creuse. Les artistes de 55 à 64 ans gagnent en moyenne 28 200 \$, soit 46 % de moins que ce que gagnent en moyenne tous les travailleurs de cet âge (52 100 \$). Les gains moyens des artistes de 65 ans et plus (13 800 \$) sont de 64 % de moins que ce que gagnent en moyenne tous les travailleurs de cet âge (38 300 \$).

Quant aux travailleurs culturels entre 35 et 64 ans, l'écart entre leurs gains moyens et ceux de l'ensemble de la population active se situe autour de 15 % de moins que tous les travailleurs. L'écart est moins prononcé chez les plus jeunes.

**Figure 7 : Gains moyens selon l'âge, 2010**  
**Artistes, travailleurs culturels et population active totale**



Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les données sur le revenu portent sur l'année civile 2010.

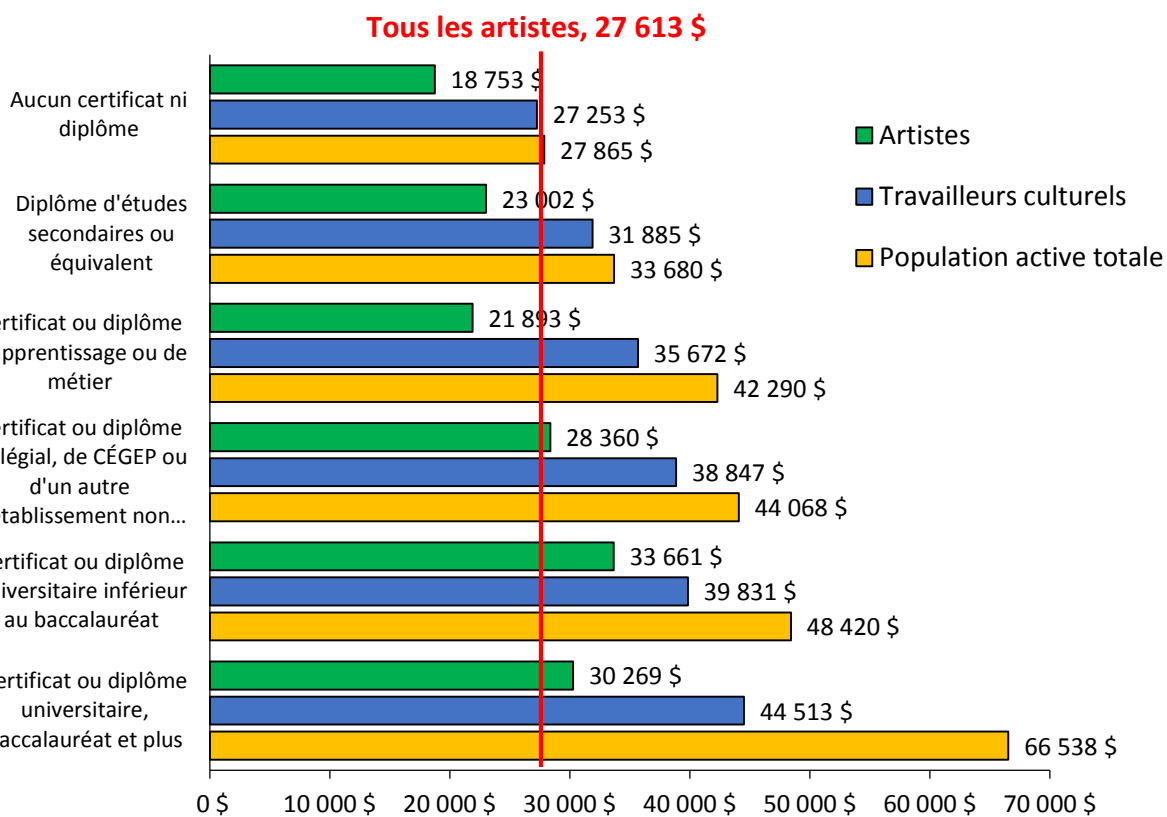
### **Gains selon le niveau d'instruction**

La figure 8 indique que les gains moyens sont relativement peu élevés pour les artistes, peu importe le niveau d'instruction. Les gains ont tendance à augmenter avec le niveau d'instruction, mais l'écart persiste face à l'ensemble de la population active (variant de 30 % à 55 %).

Les artistes qui ont fait le plus d'études obtiennent les pires résultats comparativement à l'ensemble de la population active. Les artistes titulaires d'un diplôme universitaire de niveau baccalauréat ou supérieur gagnent en moyenne 30 300 \$, ce qui est 55 % de moins que tous les travailleurs ayant un même niveau d'instruction (66 500 \$). De fait, les gains moyens des artistes avec une formation universitaire (30 300 \$) sont inférieurs aux gains moyens des travailleurs dans l'ensemble de la population active qui n'ont qu'un diplôme du secondaire (33 700 \$).

Tout comme pour les artistes, les gains moyens des travailleurs culturels sont inférieurs à ceux de la population active totale du Canada. Toutefois, l'écart est moins prononcé, variant de 5 % chez ceux avec un diplôme du secondaire à 33 % chez les titulaires d'au moins un baccalauréat.

**Figure 8 : Gains moyens selon le niveau d'instruction, 2010**  
**Artistes, travailleurs culturels et population active totale**



Source : Analyse de Hill Stratégies d'une demande de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011. Les données sur le revenu portent sur l'année civile 2010.

### *Gains selon la langue*

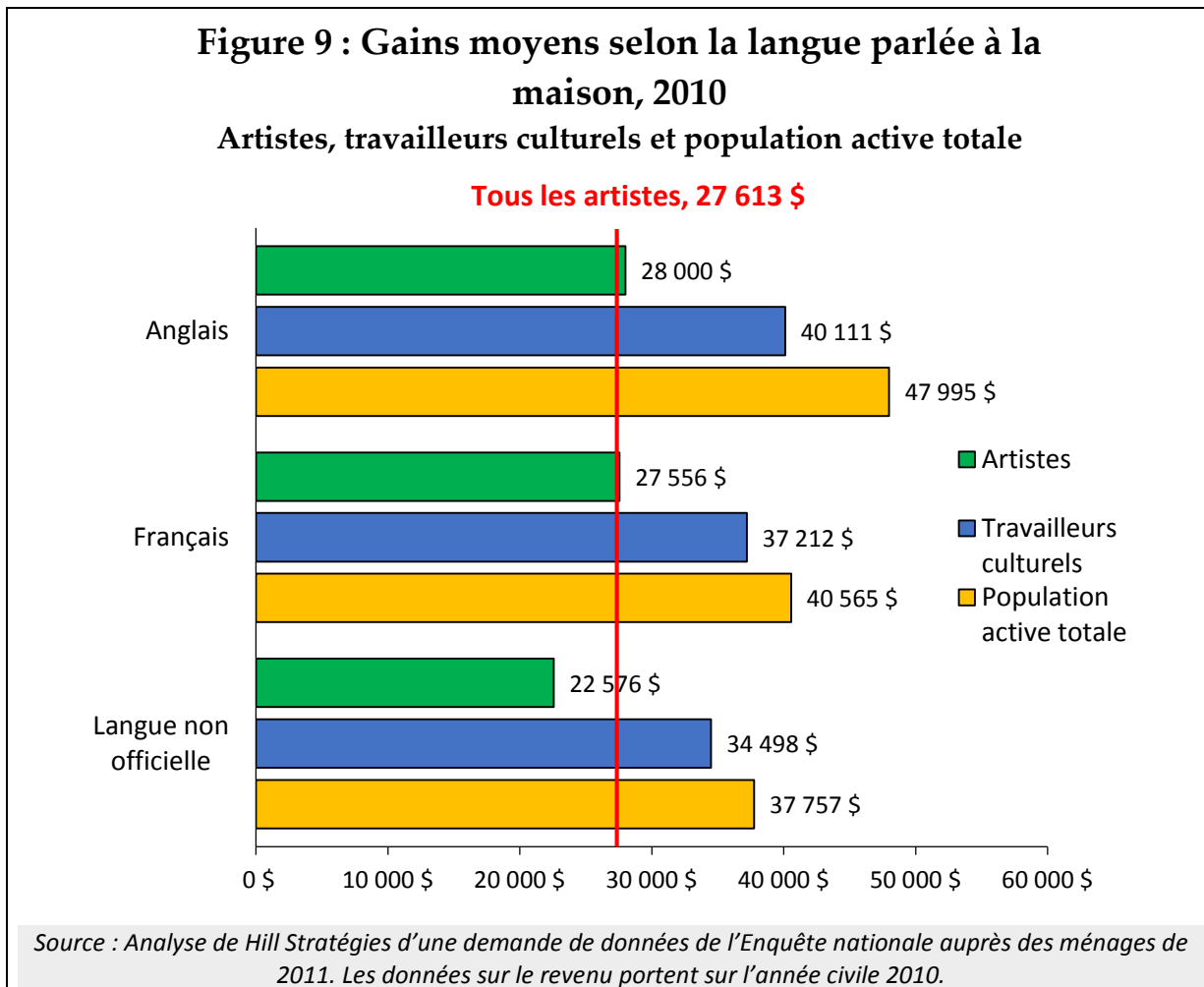
La figure 9 démontre que les artistes qui parlent le plus souvent français à la maison et ceux qui parlent le plus souvent anglais à la maison gagnent des montants très semblables (en moyenne, 28 000 \$ chez les francophones, 27 600 \$ chez les anglophones). Les gains moyens des artistes qui parlent le plus souvent une langue autre que le français ou l'anglais s'élèvent à 22 600 \$.

Des artistes de chaque groupe linguistique gagnent beaucoup moins que l'ensemble de la population active :

- Les gains moyens des artistes qui parlent anglais le plus souvent à la maison (28 000 \$) sont 42 % sous ceux de l'ensemble de la population active anglophone du Canada (48 000 \$).
- Les gains moyens des artistes qui parlent français le plus souvent à la maison (27 600 \$) sont 32 % sous ceux de l'ensemble de la population active francophone du Canada (40 600 \$).

- Les gains moyens des artistes qui parlent le plus souvent à la maison une langue autre que le français ou l'anglais (22 600 \$) sont 40 % sous ceux de l'ensemble de la population active allophone du Canada (37 800 \$).

Les gains moyens sont également disponibles pour les artistes dans un groupe linguistique minoritaire : les artistes anglophones du Québec ont des gains moyens de 36 600 \$, ce qui est 19 % sous ceux de tous les travailleurs anglophones du Québec (45 100 \$). Les gains moyens des artistes francophones hors Québec ne peuvent pas être calculés à partir de la base de données utilisée dans ce rapport.

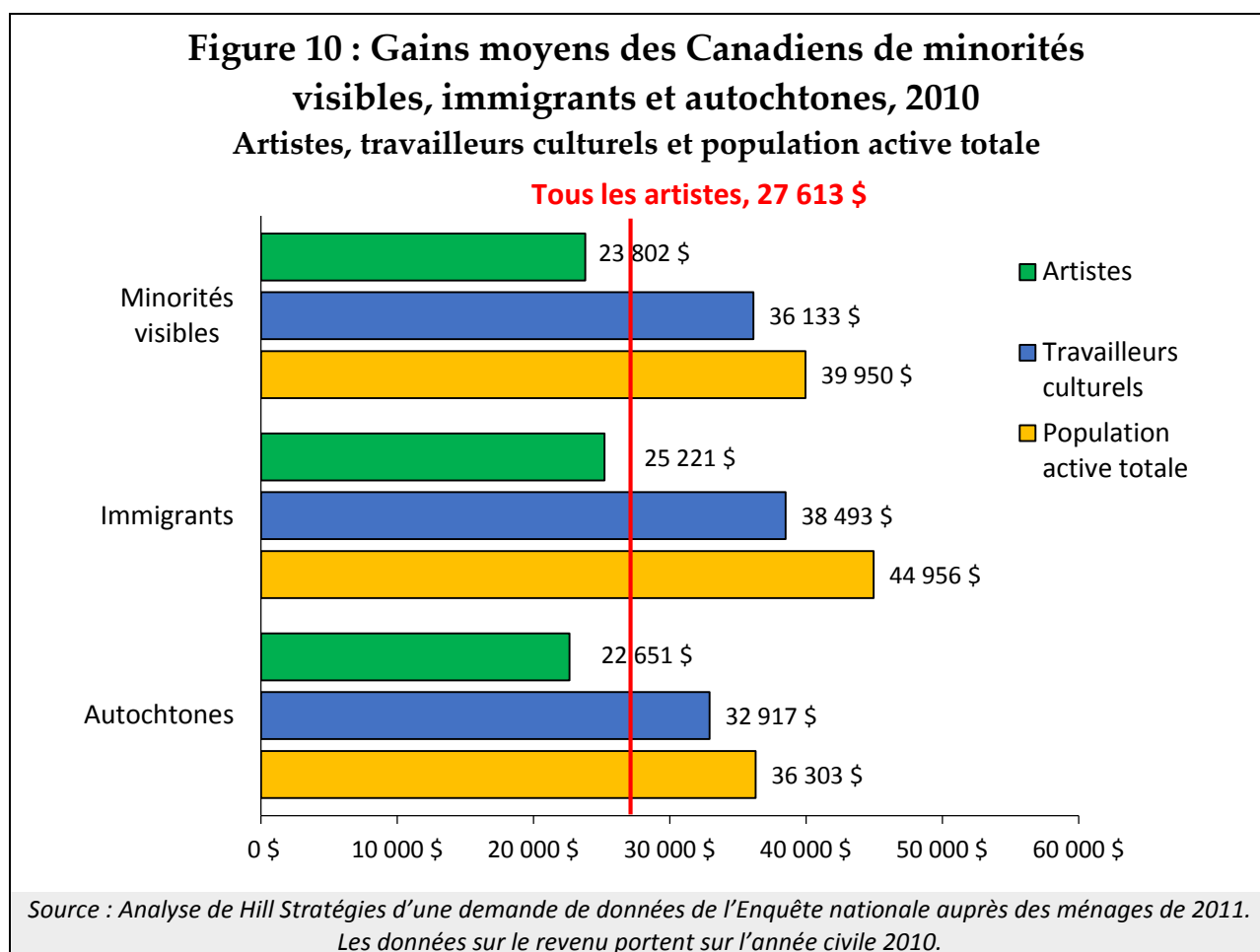


### Gains des artistes de minorités visibles, immigrants et autochtones

La figure 10 démontre que les artistes de minorités visibles, immigrants et autochtones gagnent moins que les autres artistes, mais les écarts avec les autres travailleurs sont semblables à celui de l'ensemble des artistes (39 %) :

- Avec des gains moyens de 23 800 \$, les artistes de minorités visibles gagnent 40 % de moins que tous les travailleurs de minorités visibles au Canada (40 000 \$).
- Les artistes immigrants ont des gains moyens de 25 221 \$, ce qui est 44 % de moins que les immigrants dans l'ensemble de la population active (45 000 \$).
- Les artistes autochtones ont des gains moyens peu élevés (22 700 \$), soit 38 % de moins que tous les travailleurs autochtones au Canada (36 300 \$).

Les travailleurs culturels de ces trois groupes gagnent de 9 à 14 % de moins que l'ensemble de la population active du même groupe.

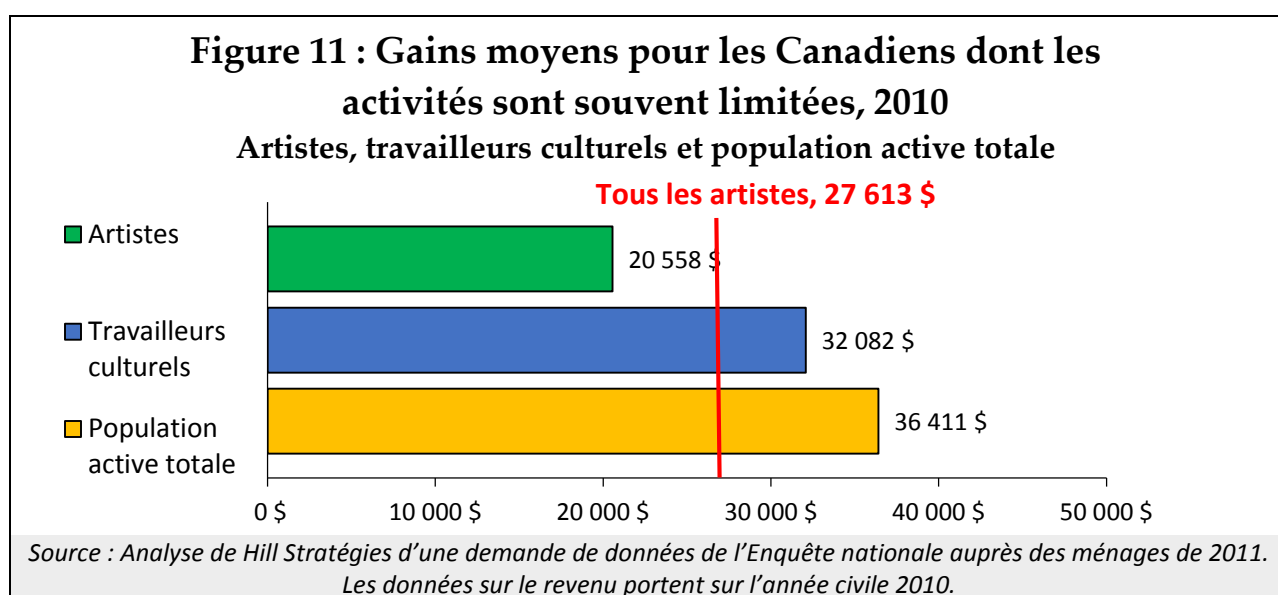


### *Gains des artistes qui sont limités dans leurs activités*

L'Enquête nationale auprès des ménages a demandé si une condition physique, un état mental ou un problème de santé avait réduit la quantité ou la durée des activités que les répondants pouvaient faire à la maison, au travail, à l'école ou lors d'autres activités.

Comme on peut le constater à la figure 11, les gains moyens des 5 % des artistes dont les activités sont souvent limitées sont de 20 600 \$ (44 % sous ceux des travailleurs dans la population active dont les activités sont souvent limitées).

Quant aux 10 % des artistes qui ont indiqué que leurs activités sont parfois limitées, leurs gains sont 48 % sous ceux de tous les travailleurs ayant des limitations semblables au Canada (22 200 \$ c. 42 400 \$).

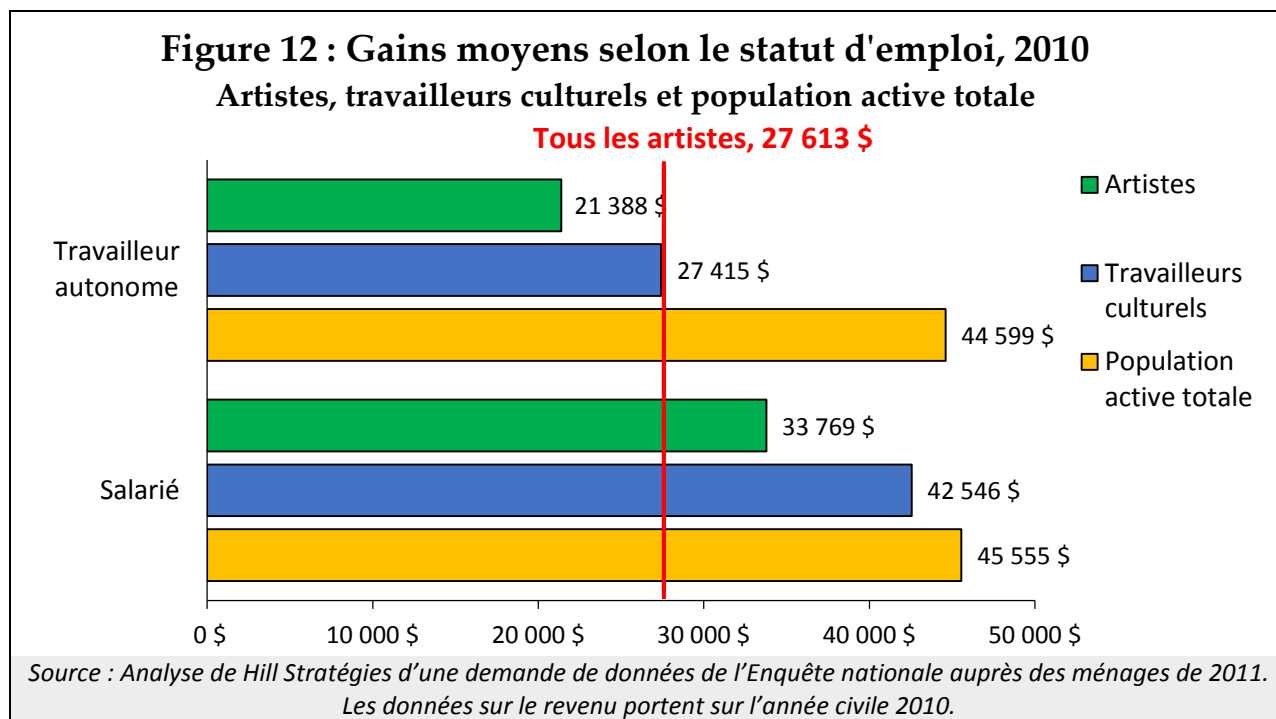




### Gains selon le statut d'emploi

Les gains moyens des artistes autonomes (21 400 \$) sont moins de la moitié de ceux de tous les travailleurs autonomes (44 600 \$). Les travailleurs culturels autonomes gagnent en moyenne 27 400 \$.

Les artistes qui occupent un poste rémunéré gagnent en moyenne 33 800 \$, ce qui est 26 % de moins que les travailleurs culturels qui ont un emploi (45 600 \$). Les travailleurs culturels qui ont un emploi gagnent en moyenne 42 500 \$. La figure 12 présente ces chiffres.



## **Section 6 : Évolution du nombre d'artistes et de travailleurs culturels entre 1989 et 2013**

Les données de ce rapport ne sont pas comparables aux données provenant des recensements de 2006 ou précédents à cause d'importants changements méthodologiques. Des recherches préliminaires sur la méthodologie de l'Enquête nationale auprès des ménages à participation volontaire ont indiqué que ses données sur les artistes sont considérablement différentes de celles du formulaire long du recensement à participation obligatoire<sup>25</sup>.

Tout en portant sur un échantillon beaucoup plus petit que l'Enquête nationale auprès des ménages, l'Enquête sur la population active fournit une estimation raisonnable et historiquement comparable au nombre total d'artistes dans la population active occupée (y compris les travailleurs autonomes). La « population active occupée » est une estimation légèrement plus restreinte que celle de la « population active expérimentée » utilisée ailleurs dans ce rapport<sup>26</sup>.

Compte tenu de la taille relativement petite de l'échantillon de l'EPA lorsqu'il est question de petits groupes de populations (comme les artistes et les travailleurs culturels), il y a une volatilité inexplicée considérable d'une année à l'autre dans les estimations basées sur l'EPA. Afin d'éliminer ces fluctuations irrégulières, le présent rapport fournit des estimations historiques à l'aide de moyennes mobiles sur trois ans. Les données historiques de l'EPA sont disponibles pour les années 1987 à 2013, et les moyennes mobiles sur trois ans sont fournies pour 1989 à 2013.

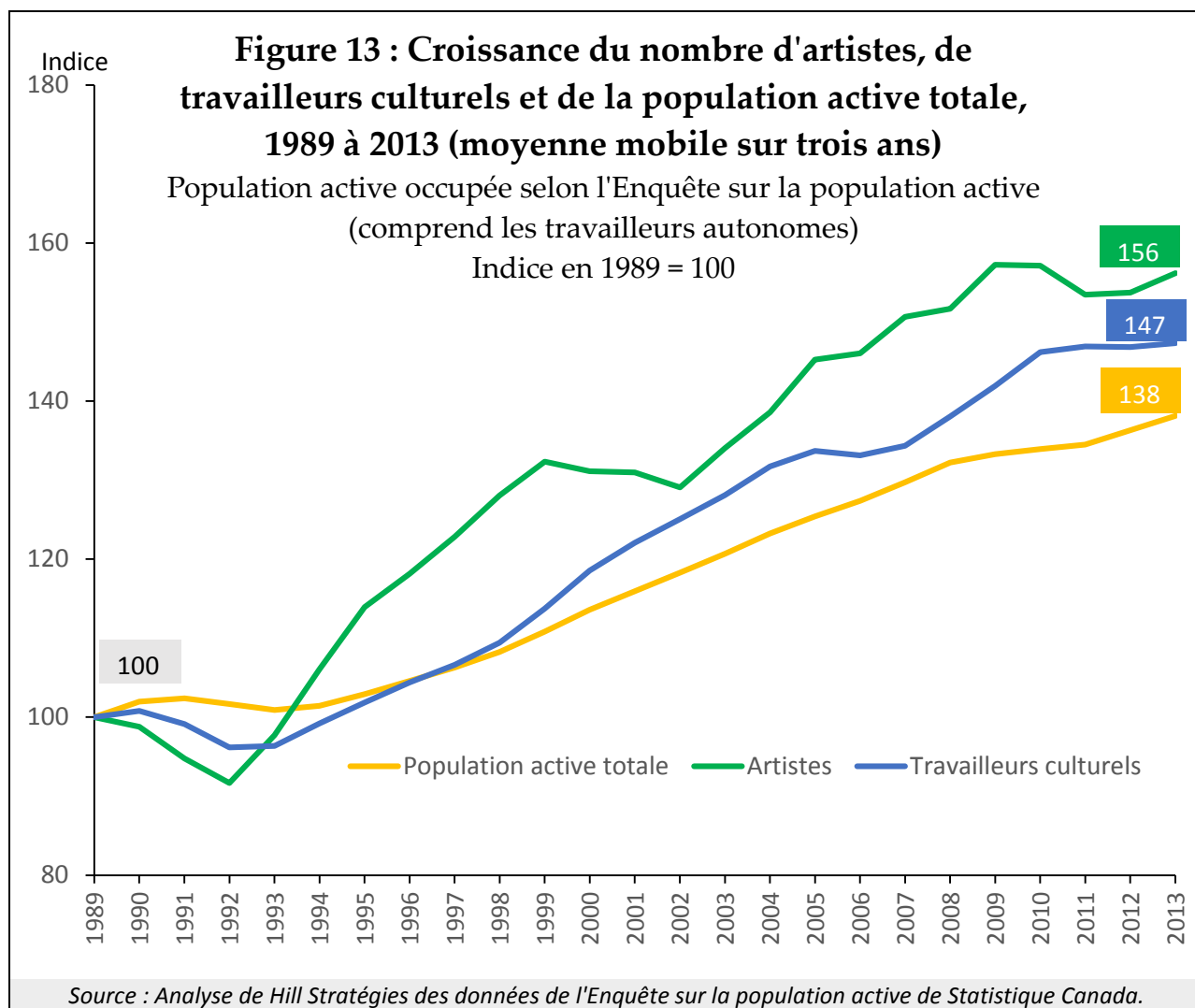
Un indice a été mis au point pour comparer la croissance du nombre d'artistes, de travailleurs culturels et de la population active totale. L'indice a été établi à 100 en 1989 pour chaque groupe de travailleurs.

Comme l'indique la figure 13, il y avait 56 % plus d'artistes en 2013 qu'en 1989. Cette croissance est beaucoup plus marquée que celle de l'ensemble de la population active (qui a augmenté de 38 % entre 1989 et 2013). Quant aux travailleurs culturels, leur nombre a augmenté de 47 % entre 1989 à 2013.

---

<sup>25</sup> Un rapport technique séparé renferme des détails importants au sujet de l'Enquête nationale auprès des ménages et de l'Enquête sur la population active en tant que sources de données sur la situation des artistes au Canada.

<sup>26</sup> L'estimation du nombre d'artistes dans la population active employée de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011 (128 300) est inférieure de 3 % à l'estimation de l'Enquête sur la population active de 2011 (132 300), tout en étant dans la marge d'erreur.



Compte tenu des importants changements méthodologiques apportés à l'Enquête nationale auprès des ménages par rapport aux années de recensement précédentes, ainsi que des ventilations limitées que permet l'Enquête sur la population active, il n'est pas possible d'analyser les changements démographiques ni l'évolution des gains des artistes.

## **Annexe : Description des professions artistiques et liste des professions culturelles**

Source : Classification nationale des professions - statistiques de 2006, Statistique Canada  
<http://www5.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=12-583-X&lang=fra>

<b>Profession artistique (et code)</b>	<b>Définition</b>
Acteurs et comédiens (F035)	<p>Les acteurs et les comédiens interprètent des rôles dans des productions cinématographiques, télévisuelles, théâtrales et radiophoniques pour divertir des auditoires variés. Ils travaillent dans des compagnies de production cinématographique, télévisuelle, théâtrale et autres compagnies de production. Ce groupe de base comprend les professeurs d'art dramatique qui travaillent dans les écoles d'art dramatique</p> <p>Exclusions : annonceurs et autres communicateurs de la radio et de la télévision (F131); danseurs (F034); professeurs d'art dramatique (voir E111 professeurs et chargés de cours au niveau universitaire); musiciens et chanteurs (F033); autres artistes de la scène non classifiés ailleurs (F132).</p>
Artisans (F144)	<p>Ce groupe de base comprend les personnes qui, grâce à leurs aptitudes créatives et à leur talent artistique, conçoivent et fabriquent des objets ornementaux, des articles en céramique, des vitraux, des bijoux, des tapis, des tissus, d'autres articles d'artisanat et des arrangements floraux. Ce groupe de base comprend aussi les confectionneurs d'instruments musicaux. La plupart des artisans sont des travailleurs autonomes. Les décorateurs floraux travaillent généralement au service de fleuristes et dans les services de fleuristerie de grands établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes. Les professeurs d'artisanat, aussi inclus dans ce groupe de base, travaillent pour des associations d'artisans, des collèges, des studios privés et des organisations récréatives.</p> <p>Exclusions : ébénistes (H122); professions liés à la confection de tissus dans le domaine de la fabrication (voir J152 Tisseurs, tricoteurs et autres opérateurs de machines textiles); bijoutiers, réparateurs de bijoux et horlogers-rhableurs et personnel assimilé (H514); peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels (F036).</p>
Auteurs, rédacteurs et écrivains (F021)	<p>Les auteurs, les rédacteurs et les écrivains rédigent des livres, des scénarios, des scénarimages, des pièces de théâtre, des essais, des discours, des manuels, des devis et autres articles non journalistiques qui seront publiés ou présentés, après avoir fait les recherches nécessaires. Ils travaillent dans des agences de publicité, la fonction publique, de grandes entreprises, des cabinets d'experts-conseils, des maisons d'édition, des entreprises de multimédias ou de médias spécialisés et d'autres établissements, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : réviseurs (F022); journalistes (F023); auteurs-compositeurs (voir F032 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs); traducteurs, terminologues et interprètes (F025).</p>
Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (F032)	<p>Ce groupe de base comprend les chefs d'orchestre, les directeurs de formation musicale, les compositeurs et les arrangeurs de musique instrumentale ou vocale. Ils travaillent dans des orchestres symphoniques et des orchestres de chambre, des formations musicales, des chorales, des compagnies d'enregistrement du son, et des orchestres de ballet ou d'opéra. Ils peuvent également être des travailleurs autonomes.</p>

	Exclusions : musiciens et chanteurs (F033); producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (F031).
Danseurs (F034)	<p>Ce groupe de base comprend les danseurs et les professeurs de danse. Les danseurs travaillent pour des compagnies de danse et de ballet, dans des productions télévisuelles et cinématographiques, dans des boîtes de nuit ou des établissements similaires. Les professeurs de danse enseignent dans des écoles et des académies de danse.</p> <p>Exclusions : chorégraphes (voir F031 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé); autres artistes de la scène non classifiés ailleurs (F132).</p>
Musiciens et chanteurs (F033)	<p>musiciens et les chanteurs jouent ou chantent dans des orchestres, des chorales, des compagnies d'opéra et des formations musicales populaires, dans des établissements tels que des salles de concert, des bars-salons et des théâtres, dans des productions cinématographiques, à la télévision et dans des studios d'enregistrement. Les professeurs de musique enseignent dans des conservatoires, des académies et des maisons privées.</p> <p>Exclusions : chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs (F032); professeurs de musique au niveau primaire (voir E132 Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire); professeurs de musique au niveau secondaire (voir E131 Enseignants au niveau secondaire); professeurs de musique au niveau universitaire (voir E111 Professeurs et chargés de cours au niveau universitaire).</p>
Autres artistes de spectacle non classé ailleurs (F132)	<p>Ce groupe de base comprend les artistes de cirque, les magiciens, les mannequins, les marionnettistes et les autres artistes non classés ailleurs. Ils travaillent dans des cirques, des boîtes de nuit, des compagnies théâtrales et de publicité et d'autres compagnies de production, ou ils peuvent être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : acteurs et comédiens (F035); danseurs (F034); musiciens et chanteurs (F033).</p>
Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels (F036)	<p>Les peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels créent des peintures, des dessins, des sculptures, des gravures et d'autres œuvres artistiques originales. Ils sont habituellement des travailleurs autonomes. Ce groupe comprend aussi les professeurs d'art, qui enseignent généralement dans des écoles des beaux-arts.</p> <p>Exclusions : artisans (F144); professeurs d'art (voir E111, E121, E131, E132 – niveaux universitaire, postsecondaire, secondaire et primaire); designers graphiques et illustrateurs (F141).</p>
Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé (F031)	<p>Les producteurs, les réalisateurs, les chorégraphes et personnel assimilé supervisent et coordonnent les aspects techniques et artistiques de la production de films cinématographiques, d'émissions de radio ou de télévision, de danses et de pièces de théâtre. Ils travaillent pour des sociétés cinématographiques, des stations de radio et de télévision, des services de radiodiffusion, des entreprises de publicité, des studios d'enregistrement du son, des entreprises de production de disques et des troupes de danse. Ils peuvent également être des travailleurs autonomes.</p> <p>Exclusions : directeurs – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (A342); photographes, techniciens en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (F12)</p>

## *50 professions culturelles*

### **Professions des artistes**

- F021 Auteurs et écrivains
- F031 Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé
- F032 Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs
- F033 Musiciens et chanteurs
- F034 Danseurs
- F035 Acteurs et comédiens
- F036 Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels
- F132 Autres artistes de spectacle non classifiés ailleurs
- F144 Artisans

### **Professions culturelles en radiotélédiffusion, cinéma et vidéo, enregistrement sonore, arts de la scène et édition**

- F022 Réviseurs
- F023 Journalistes
- F122 Cadres de film et vidéo
- F123 Techniciens en graphisme
- F124 Techniciens en radiotélédiffusion
- F125 Techniciens en enregistrement audio et vidéo
- F126 Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène
- F127 Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion, de la photographie et des arts de la scène
- F131 Annonceurs et autres communicateurs
- A342 Directeurs - édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène

### **Professions culturelles se rapportant aux bibliothèques, aux archives et au patrimoine**

- A341 Directeurs de bibliothèques, des archives, de musées et de galeries d'art
- B513 Techniciens à la gestion des documents
- B551 Commis et assistants dans les bibliothèques
- B552 Correspondanciers et commis aux publications et aux règlements
- F011 Bibliothécaires
- F012 Restaurateurs et conservateurs
- F013 Archivistes
- F111 Techniciens dans les bibliothèques et les services d'archives publiques
- F112 Personnel technique des musées et des galeries d'art

### **Professions culturelles en architecture**

- C051 Architectes
- C052 Architectes paysagistes
- C053 Urbanistes et planificateurs de l'utilisation des sols

- C125 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
- C151 Technologues et techniciens en architecture

#### **Professions culturelles se rapportant au design**

- C075 Concepteurs et développeurs Web
- C152 Designers industriels
- C153 Technologues et techniciens en dessin
- F141 Designers graphiques et illustrateurs
- F142 Designers d'intérieur et décorateurs d'intérieur
- F143 Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode, concepteurs d'expositions et autres concepteurs
- F145 Patronniers de produits textiles et d'articles en cuir et en fourrure

#### **Professions culturelles se rapportant à l'impression**

- B523 Opérateurs d'équipement d'édition et personnel assimilé
- H018 Surveillants de l'imprimerie et du personnel assimilé
- H521 Opérateurs de presses à imprimer
- J181 Opérateurs d'équipement d'impression sans plaque
- J182 Photogreveurs-clicheurs, photogreveurs-reporters et autre personnel de prépresse
- J183 Opérateurs de machines à relier et de finition

#### **Professions culturelles non classifiées ailleurs (patrimoine naturel, communications, photographie)**

- C124 Techniciens du milieu naturel et de la pêche
- F024 Professions en relations publiques et en communications
- F121 Photographes
- J184 Développeurs de films et de photographies